



Projet Sportif Territorial – Diagnostic

Juillet 2022





BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

Chères collègues, chers collègues,

Nous sommes appelés à écrire ensemble une nouvelle page de la gouvernance du sport en région. Cet exercice territorial, initié par la loi du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence nationale du sport, a abouti à l'installation, l'an dernier, de la Conférence régionale du sport (CRdS) de Bourgogne-Franche-Comté.

Notre territoire est riche de sa diversité sportive. Nous dénombrons plus de 635 000 licenciés répartis dans près de 8 000 clubs et affiliés à 70 ligues et comités régionaux. Notre région compte en outre près de 35 structures d'accès au haut niveau, 9 clubs professionnels et environ 165 sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau.

Qu'il s'agisse d'une pratique de loisir pour les uns ou de haut niveau pour les autres, voire qu'il constitue un simple spectacle, le sport est à la croisée de plusieurs champs particulièrement importants. Facteur d'épanouissement personnel, avec un impact direct en termes de santé publique, le sport est aussi un formidable espace d'échanges et d'émotions collectives, d'insertion, ainsi qu'un lieu privilégié pour mettre en place et promouvoir les idéaux d'égalité et de fraternité qui nous animent.

Avec les membres du comité de pilotage, nous avons souhaité mettre en place un dialogue structuré et concerté pour valider ensemble une trajectoire coordonnée et une vision stratégique pour le développement du sport en région Bourgogne Franche-Comté.

Dans un calendrier contraint, nous nous sommes fixés l'objectif d'élaborer un Projet Sportif Territorial (PST) avant la fin de l'année, scindée en deux phases. La première est celle du diagnostic territorial qui vous est soumis à travers ce document riche en informations. Puis, d'ici décembre, la seconde phase sera dédiée à la création de fiches actions que nous pourrons collectivement mettre en œuvre.

Je souhaite sincèrement remercier l'ensemble des membres de la CRdS de leur implication et du travail accompli dans l'ensemble des commissions thématiques, avec l'appui des services de la DRAJES, de la région et du CROS.

Ce diagnostic n'est pas figé, il devra suivre l'évolution du sport sur notre territoire, vos remarques et retours resteront précieux.

Bonne lecture,

Willy Bourgeois

Président de la Conférence Régionale du Sport



BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

1 Méthode et calendrier

2 Enseignements par axe

3 Synthèse générale

4 Annexes



BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

1. Méthode et calendrier	Page 5
2. Enseignements par axe	Page 8
2.1 Développement du sport pour toutes et tous sur le territoire	Page 9
2.2 Développement du sport de haut-niveau	Page 17
2.3 Développement du sport professionnel	Page 24
2.4 Construction et entretien d'équipements structurants	Page 29
2.5 Réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives	Page 38
2.6 Développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap	Page 46
2.7 Prévention et la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous	Page 54
2.8 Promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives	Page 59
2.9 Accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique	Page 65
3. Synthèse générale	Page 72
4. Annexes	Page 75



Diagnostic

1. Méthode et calendrier

Introduction

Selon les directives de l'Agence Nationale du Sport (ANS), chaque région doit se doter d'un Projet Sportif Territorial (PST). La Conférence Régionale du Sport (CRdS) a pour mission de rédiger ce PST, et le diagnostic en est la première étape.

L'objectif est de pouvoir s'appuyer sur des constats partagés. Ce diagnostic a donc pour vocation d'être un outil au service d'un projet cohérent, réaliste et adapté au contexte et enjeux de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Ce diagnostic porte sur les 8 axes déclinés dans la Note de l'ANS du 11 février 2021 auxquels la CRdS de BFC a décidé d'y adjoindre un neuvième axe relatif à la transition écologique et énergétique :

- le développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire
- le développement du sport de haut niveau
- le développement du sport professionnel
- la construction et l'entretien d'équipements sportifs structurants
- la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives
- le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap
- la prévention et la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous
- la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives
- l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique

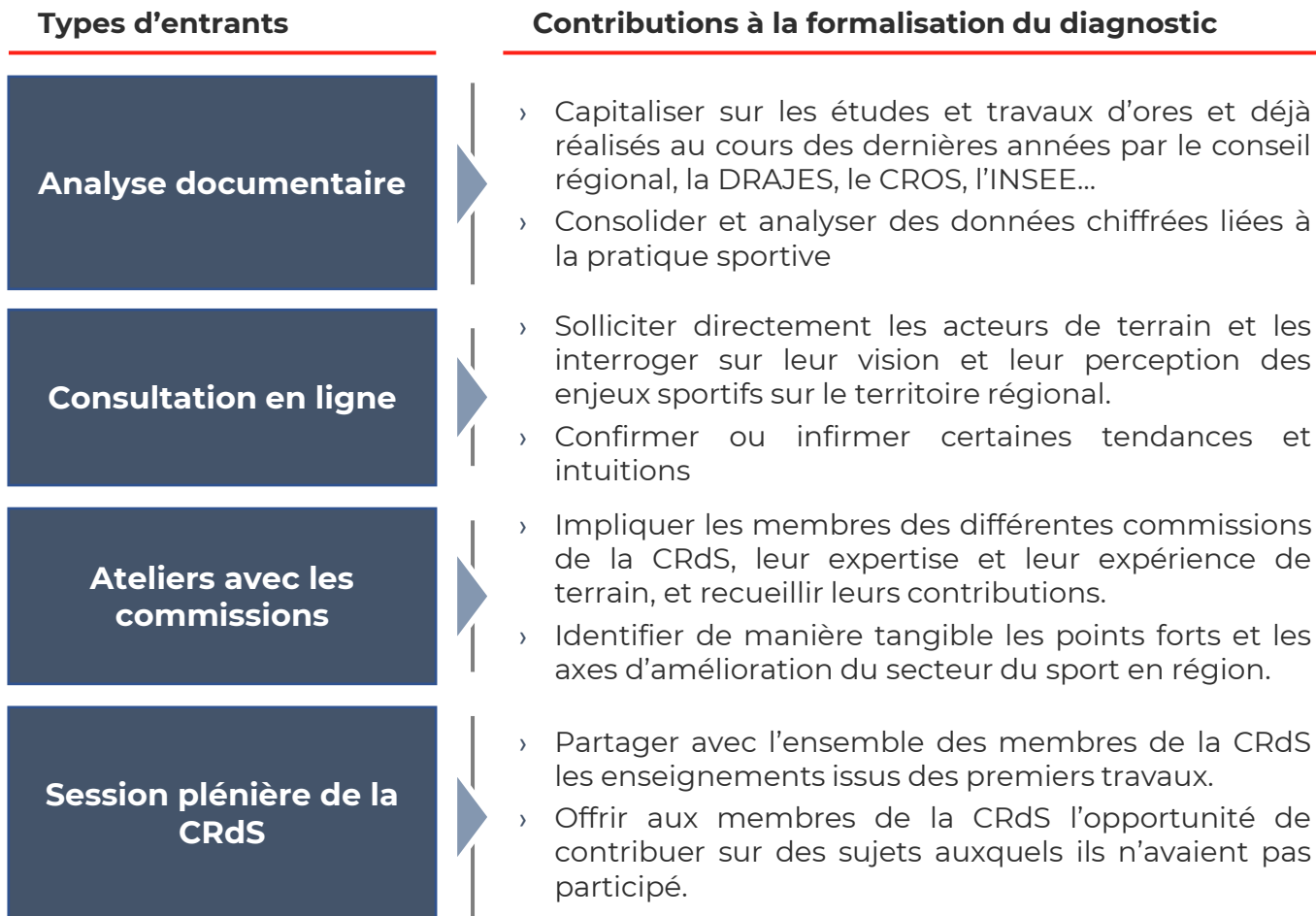
Pour mener à bien cette mission, et par une délibération prise à l'occasion de la réunion de ses membres le 25 mai 2021, la CRdS a instauré 5 commissions de travail :

- haut niveau, haute performance, sport professionnel
- aménagement sportif du territoire, inégalité d'accès à la pratique
- emploi, formation, professionnalisation, monde économique
- féminisation du sport
- parasport

Au travers de ces 5 commissions, les 9 axes ont du être traités.

Un diagnostic coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes de la CRdS, et combinant différentes approches

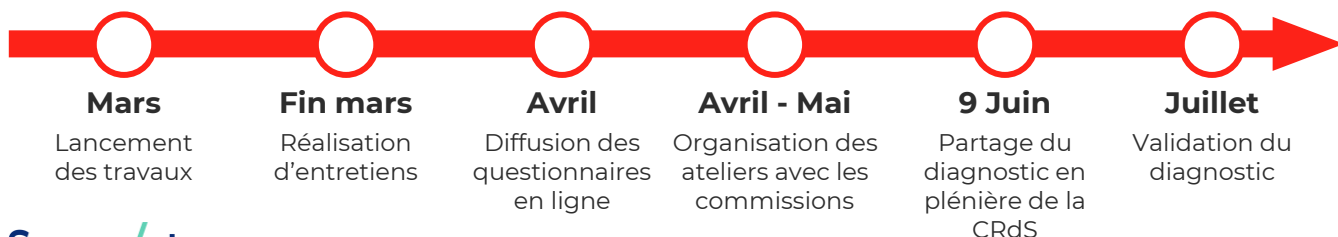
La démarche s'est appuyée sur 4 principaux entrants, qui ont permis d'enrichir et compléter la formalisation du diagnostic :



Par ailleurs, des entretiens qualitatifs avec les membres du bureau et certains experts de la CRdS ont permis d'identifier de manière transverse les principaux enjeux liés au sport en Bourgogne-Franche-Comté.



La démarche en quelques chiffres : 9 entretiens, 12 ateliers de commissions, 9 questionnaires en ligne diffusés, 955 répondants cumulés.





Diagnostic

2. Enseignements par axe



Diagnostic

2.1. Développement du sport pour toutes et tous sur le territoire

Principaux points forts concernant le développement du sport pour toutes et tous sur le territoire(1/2)

Offre sportive

- + On constate un engouement de la population pour la pratique du sport / d'activités physiques, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale.
- + Le territoire recense une offre d'activités sportives diversifiée, proposée par de nombreuses associations sportives affiliées aux fédérations délégataires et aux fédérations scolaires.
- + Des acteurs publics historiquement positionnés sur le sport santé, avec la mise en place d'un Réseau Sport Santé (RSS) dès 2007.
- + Outre l'offre proposée par le secteur associatif et les collectivités territoriales, de plus en plus d'équipements légers sont accessibles dans l'espace public, pour une pratique autonome gratuite. Cela répond aux nouvelles attentes des pratiquants (flexibilité, disciplines innovantes et tendances...).
- + Une offre proposée par le secteur marchand répondant elle aussi aux nouvelles attentes et aux nouveaux modes de pratiques (souplesse, réactivité, absence de contraintes...).
- + La diversité des espaces naturels au sein du territoire régional permet de compléter l'offre sportive « classique », par une offre d'activités sportives de nature (activités nautiques, de moyenne montagne...).

Professionalisation de l'offre sportive

- + Les activités physiques proposées par les associations sportives du territoire, mais aussi celles proposées par les collectivités territoriales et au sein des entreprises, sont encadrées par des professionnels, véritable gage de qualité et de sécurité pour les pratiquants.
- + Pour accompagner cette professionnalisation du secteur, il existe une offre de formation conséquente et de qualité sur le territoire régional, s'appuyant notamment sur les dispositifs d'apprentissage (tendance forte au développement grâce aux aides à l'apprentissage) et la localisation du plus grand CFA de France dans le champ du sport (FORMAPI, qui concentre 18% des formations françaises du secteur).



Principaux points forts concernant le développement du sport pour toutes et tous sur le territoire (2/2)



Interactions avec le monde économique

- + Des démarches marketing initiées par les acteurs économiques, en faveur du développement de la pratique sportive (promotion de l'offre sportive proposée par le secteur marchand).
- + Un monde économique en phase avec les valeurs du sport, qui reste prompt à le financer à travers des dispositifs de sponsoring et mécénat auprès des clubs associatifs.
- + Des relations de plus en plus étroites entre le monde fédéral et les entreprises du secteur marchand, qui fournissent équipements et matériels de pratique (maillots, matériel sportifs, outils de mesure de la performance, etc.).

Pratique féminine

- + Une part de licences féminines plus importante sur le territoire régional que sur le territoire national (39% des licences sont détenues par des femmes), spécifiquement dans le Jura où l'on recense 42% de licences féminines (notamment grâce aux équipements au CNSNMM, à l'existence de sports de nature, à la présence de médaillées olympiques...).

Principaux axes d'amélioration concernant le développement du sport pour toutes et tous sur le territoire

Offre sportive

- Un besoin de transversalité entre les acteurs sur le territoire (mouvement fédéral, entreprises, collectivités...) pour faire émerger des solutions pertinentes. Il y a un besoin de travailler globalement et collectivement pour répondre aux attentes des pratiquants de manière cohérente (notion de filière sport).
- Un tissu associatif régional assez peu structuré, avec un nombre moyen d'adhérents par association assez faible comparé au reste du territoire national.
- Des offres d'activités sportives proposées par les collectivités et au sein des entreprises qui restent peu connues et peu valorisées, et dont la pérennisation dépend de la volonté des décideurs et des aléas politiques / économiques.
- Une pratique autonome qui n'est pas systématiquement gage de sécurité (l'absence d'encadrement peut être préjudiciable pour le pratiquant) ou de pérennité (volatilité forte de certains publics).

Professionalisation de l'offre sportive

- Une spécialisation des filières de formation initiale (existence de nombreux diplômes dans le secteur du sport et de l'animation) qui impacte les débouchés et l'employabilité des nouveaux diplômés. La multiplication des diplômes et donc du nombre de stagiaires/étudiants entraîne aussi une baisse du niveau.
- Une offre de formation continue qui doit être élargie et approfondie afin de mieux répondre à l'évolution des besoins (féminisation du secteur et de l'encadrement, prise en charge du handicap...).

Interactions avec le monde économique

- Une offre proposée par le secteur marchand venant concurrencer et fragiliser l'offre proposée par le secteur associatif, qui n'est pas en capacité de proposer les mêmes offres, mais aussi de les valoriser et de communiquer (difficultés du monde fédéral à se vendre).
- Des entrepreneurs dans le secteur du sport positionnés sur des démarches de court terme, peu alignées avec le temps long inhérent à la mise en place de politiques publiques.
- Une absence de « filière sport » au niveau régional, qui ne recense aucune entreprise / start-up travaillant dans le domaine sportif, ce qui limite les potentialités du territoire quant au développement du monde sportif (création d'entreprises locales, R&D...).
- Le mécénat et les partenariats entre monde économique et secteur sportif ne sont pas approfondis.

Pratique féminine

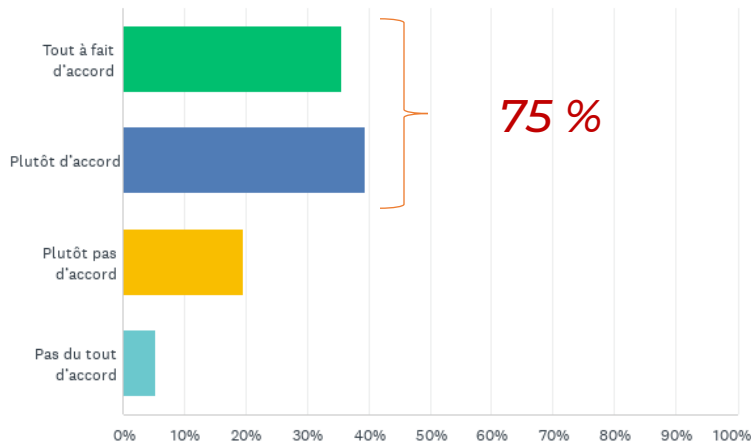
- Certains départements comme le Territoire de Belfort enregistrent un taux de licence féminine inférieur à la moyenne nationale (36% contre 39%), pouvant s'expliquer par la localisation de Quartiers Prioritaires de la Ville, et en corollaire, de certains freins à la pratique.
- Des offres sportives proposées par les associations du territoire qui ne répondent pas forcément aux souhaits des pratiquantes.



Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (1/2)

Une offre sportive diversifiée et d'une manière générale, appréciée du grand public...

Je peux bénéficier d'une offre d'activités sportives à proximité de chez moi, de mon lieu de travail



Source : Questionnaire Grand Public, Sport Value, avril 2022

Quels sont les points forts de la Bourgogne-Franche-Comté en matière d'offre sportive (structuration du tissu associatif, diversité des offres...)?

- « C'est une région où quasiment toutes les fédérations sont représentées, ce qui permet une proposition diversifiée des offres. »
Agent responsable/chef de service des sports d'une collectivité territoriale
- « Diversité de l'offre, notamment sur les sports de pleine nature. »
Agent responsable/chef de service des sports d'une collectivité territoriale
- « Réseau Sport Santé structuré et actif et grande diversité de l'offre. »
Enseignante et coordinatrice APA salariée

Source : Questionnaire Techniciens du sport, Sport Value, avril 2022

A l'inverse, quelles carences (ou axes d'amélioration) identifiez-vous ?

- « Publicité pour les associations qui ne sont pas assez mises en avant. »
Autoentrepreneur ou profession libérale du sport
- « Réforme des diplômes d'encadrement pour mieux correspondre aux enjeux et à la demande en moyenne montagne. »
Autoentrepreneur ou profession libérale du sport
- « Des marges de manœuvre existantes pour mettre en synergie l'ensemble des acteurs. »
Agent responsable/chef de service des sports d'une collectivité territoriale

Source : Questionnaire Techniciens du sport, Sport Value, avril 2022

Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (2/2)



BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

...Mais des améliorations à poursuivre pour toucher un public toujours plus large

Pourquoi, selon vous, le développement du sport pour toutes et tous sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté est insatisfaisant ?

« Manque de structuration des clubs notamment dans la concertation, la mutualisation (travail en réseau). Il faudrait diversifier l'offre (pratiques non compétitives, en famille...) Des infrastructures d'intérêt communautaire sont toujours gérées par des communes (piscine par exemple). »

Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne

« Il y a une possibilité satisfaisante de sport en libre accès notamment dans les espaces naturels. Néanmoins, il reste à mieux développer la pratique pour tous avec des politiques locales volontaristes. »

Directeur sport, jeunesse, vie associative

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, avril 2022

Quels sont selon vous les points forts en matière d'emploi et de formation dans le secteur du sport sur votre territoire ?

« Les ligues, CROS, CDOS, ... proposent un large choix et possibilités de formation. »

Ligue régionale des sports de glace

« Un microcosme connu, des synergies et un fonctionnement établi. Des formations diversifiées.

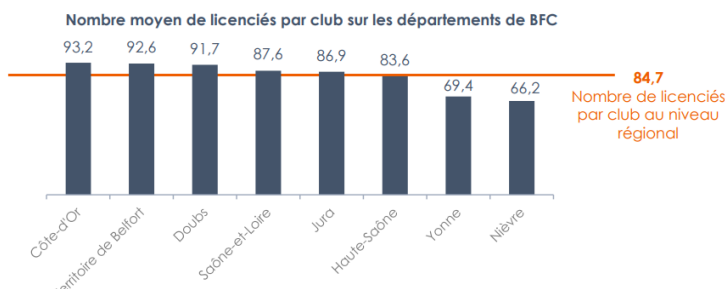
Un lien avec les acteurs de l'État (DRAJES) qui fonctionne (écoute, bienveillance, accompagnement...).

Référencement via le CARIF OREF (Emfor).

Mobilisation possible de dispositifs tels que SESAME. »

Responsable formation Ligue de Handball

Source : Questionnaire Organes déconcentrés de Fédérations, Sport Value, avril 2022



Les clubs de la région comptent en moyenne **84,7 licenciés par club** (10^e région sur 13), tandis que la moyenne est de **94 en France**.

Les clubs de Côte d'Or ont en moyenne 93,2 adhérents, tandis que ceux de la Nièvre sont à 66,2 et l'Yonne 69,4.

Source : DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté (2019), Vers le Schéma de Développement du Sport (SDS) de Bourgogne-Franche-Comté

Les principaux éléments à retenir concernant le développement du sport pour toutes et tous sur le territoire

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + Un territoire proposant une offre d'activités sportives diversifiée, tant dans les disciplines proposées (sports indoor et outdoor) que dans les publics visés (pratique encadrée, autonome, publics scolaires, sport santé...).
- + Un encadrement qualitatif des activités sportives proposées sur le territoire, s'appuyant sur des dispositifs de formation performants (localisation de FORMAPI en BFC).
- + Un monde économique entretenant des relations de plus en plus étroites avec le secteur du sport (création d'offres, synergies financières, matérielles...).
- + Un taux de pratique féminine fédérale plus important que dans le reste de la France.

Principaux axes d'amélioration

- Une offre d'activités sportives qui peut faire apparaître quelques faiblesses (niveau de structuration des associations, retrait des financeurs, émergence du secteur marchand...), et dont la mise en place doit faire l'objet d'une action mieux coordonnée de la part des acteurs publics et parapublics.
- Un secteur de la formation qui gagnerait à être rationalisé et actualisé (simplification de l'offre, adaptation de l'offre aux nouveaux besoins).
- Un fossé qui se creuse entre les offres sportives portées par le monde économique et celles proposées par les associations sportives - au détriment de ces dernières - tant dans leur contenu que dans la façon de les valoriser.
- Un monde économique encore trop en retrait vis-à-vis du secteur du sport, qui aurait intérêt à contribuer au développement d'une « filière sport » et à intensifier les partenariats financiers avec les clubs et les acteurs fédéraux.

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST



- Maximisation de l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et son héritage (prolongation de l'engouement de la population pour la pratique du sport et des activités physiques).
- Mise en place d'un Observatoire du Sport, en collaboration avec le Mouvement Associatif.
- Structuration de nouvelles pratiques afin d'accompagner les envies de pratiques diverses des différents publics (installation d'infrastructures permettant des activités sportives libres, couverture territoriale des nouvelles pratiques liées à l'e-sport et la réalité virtuelle...).
- Définition du rôle des acteurs publics dans la construction et la promotion d'une offre de sports de nature mettant en valeur le patrimoine (trail, triathlon, marche, course, randonnée...).
- Formation des bénévoles, mais aussi des salariés intervenant sur des fonctions administratives (pas uniquement techniques).
- Incitation à une pratique sportive plus régulière à l'école, notamment dans le primaire.
- Digitalisation du fonctionnement des opérateurs.
- Continuité du parcours sportif : notion de passerelles pour un même enfant (diversifier ses pratiques), en fonction de l'âge et de l'évolution de la vie (enfance-vie professionnelle-retraite).
- Soutien des entreprises pour développer le sport en entreprise au sein de leurs structures.





Diagnostic

2.2. Développement du sport de haut-niveau

Pratique du sport de haut-niveau

- + Le territoire recense de nombreuses disciplines évoluant à haut-niveau, dont la pratique s'appuie sur un socle de clubs formateurs. C'est le cas pour les disciplines les plus visibles que sont le football, le handball, le basketball, mais aussi d'autres disciplines moins médiatisées que sont l'aviron, la gymnastique et le judo. Enfin, les spécificités topographiques de la région favorisent la pratique du ski à haut-niveau.
- + La diversité des territoires, et notamment la présence de massifs de moyenne montagne, permet une pratique de haut-niveau des sports de nature.

Structuration du sport de haut-niveau

- + Le territoire dispose d'établissement solides, que sont le CREPS BFC, notamment la MRP, et le CNSNMM de Prémanon, qui interviennent non seulement dans l'hébergement et l'accompagnement des sportifs de haut-niveau, mais aussi dans la formation des entraîneurs.
- + De nombreuses initiatives sont mises en place pour favoriser les parcours des sportifs de haut-niveau (double projets), grâce à la présence locale de techniciens au sein des organes fédéraux déconcentrés et des services de l'Etat.
- + Le Haut-Niveau est un sujet dont s'est d'ores et déjà emparé le CROS, avec la mise en place d'une commission dédiée au haut-niveau et le lancement de premiers travaux.

Accompagnement du sport de haut-niveau

- + Une filière haut-niveau soutenue par le conseil régional, à travers le versement de différentes subventions soit à destination des sportifs de haut-niveau, soit des clubs proposant une pratique de haut-niveau.
- + La création de la Maison Régionale de la Performance (MRP) a notamment pour vocation de préparer la reconversion des sportifs de haut-niveau.

Sport de haut-niveau féminin

- + Des acteurs publics (collectivités territoriales, organes fédéraux) volontaristes et sensibilisés à la question du sport féminin, et notamment du haut-niveau, comme en témoigne la mise en place d'un plan de féminisation du sport par le conseil régional.

Structuration du sport de haut-niveau

- Un niveau d'accompagnement de la part des acteurs privés (que ce soit auprès des clubs et des sportifs) qui reste assez faible, ce qui impacte la structuration des clubs de haut-niveau par rapport à d'autres régions (ex : judo).
- L'absence de centre médical dédié au suivi médico-sportif des sportifs de haut-niveau constitue un véritable manque en matière de préparation à la haute performance.
- Un faible nombre de pôles France localisés sur le territoire régional.
- Une concurrence entre les clubs conduisant les structures à conserver leurs talents, ce qui n'en favorise pas l'éclosion au plus haut-niveau.

Parcours dans le sport de haut-niveau

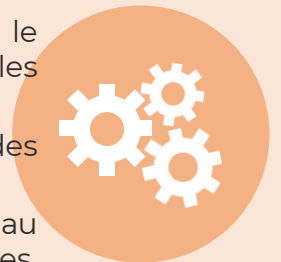
- Une approche globale et structurelle à mettre en place sur le double projet des sportifs de haut-niveau (universitaire ou professionnel), impliquant de manière plus étroite le Ministère chargé de l'Education Nationale et le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, donnant toute sa place à l'innovation et aux outils numériques (ex : campus connecté pour les parcours post-bac).
- Une élaboration des Projets de Performance Fédéraux (PPF) qui apparaît déconnectée du terrain, avec un besoin de mieux impliquer les techniciens intervenant au sein des organes déconcentrés.
- Des efforts à fournir, notamment au sein du monde économique, pour faciliter la reconversion des sportifs de haut-niveau, en accentuant le recrutement de ce type de profil au sein des entreprises.





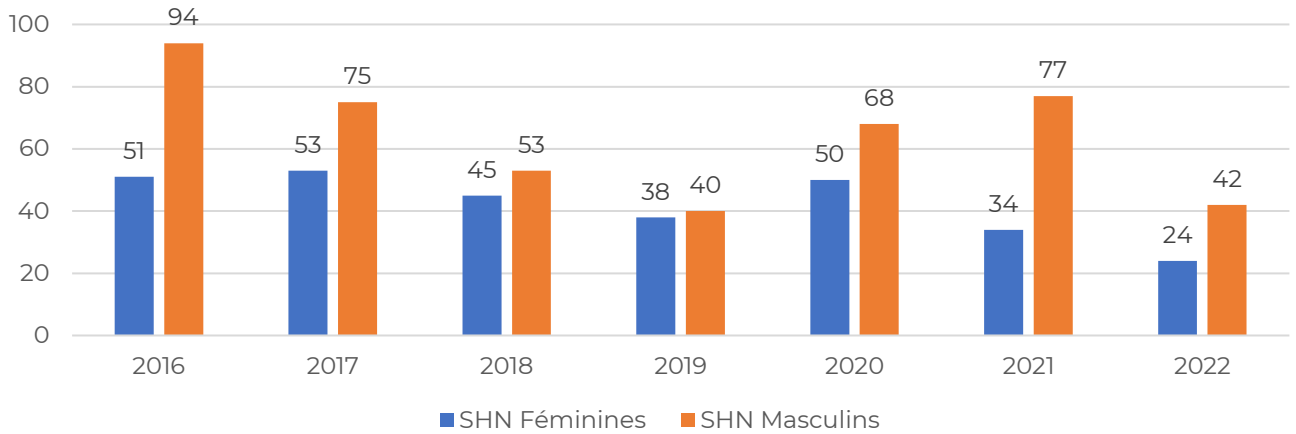
Sport de haut-niveau Féminin

- De écarts observés entre les sports collectifs et les sports individuels concernant l'accès au haut-niveau par des femmes, qui peut s'expliquer par des différences en matière de structuration des clubs (professionnels pour les sports collectifs), d'encadrement...
- Certaines disciplines sont dépourvues de pôles féminins sur le territoire, ce qui restreint l'accès des femmes au haut-niveau, ou les contraint à pratiquer dans d'autres régions.
- Des biais sociaux et sociétaux persistants, qui freinent l'accès des femmes à une pratique intensive (ex : maternité...).
- Un manque de moyens (financiers, humains...) alloués au traitement de cette priorité par l'Etat, les collectivités territoriales, mais aussi les fédérations.
- Une couverture médiatique du haut-niveau féminin qui reste faible et profondément déséquilibrée par rapport au sport masculin.
- A ce jour, la région ne dispose pas d'un modèle inspirant, qui ferait office d'ambassadrice du sport de haut-niveau féminin en Bourgogne-Franche-Comté.



Quelques études venant illustrer ces axes de diagnostic

Répartition entre Sportifs de Haut Niveau féminines et masculins
(2016-2022)

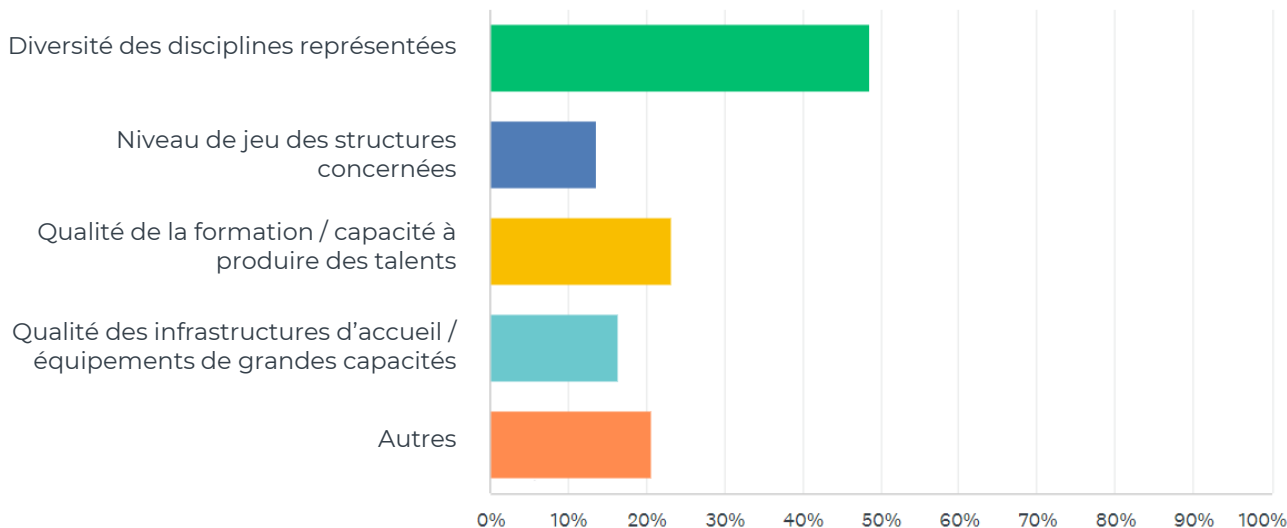


Source : PSQS, extraction mai 2022

- Malgré un rééquilibrage entre 2017 et 2019, le nombre de SHN féminines reste inférieur à celui des SHN masculins.



Quels sont les atouts de la région Bourgogne-Franche-Comté en matière de sport de haut-niveau / sport professionnel ?



Source : Questionnaire Grand Public, Sport Value, avril 2022

Quels sont les atouts de la région Bourgogne-Franche-Comté en matière de sport de haut-niveau / sport professionnel ?

« La diversité des disciplines et notamment la présence de sports d'hiver, la collaboration avec la DRAJES et le CREPS ainsi que l'implication des collectivités locales. »

FFF Pôle Espoir BFC

« Beaucoup de disciplines représentées. Formation diverses et variées de qualité. »

Pôle Espoir Handball Féminin BFC

Source : Questionnaire Acteurs du haut-niveau, Sport Value, avril 2022

Quels sont les axes d'amélioration / carences de la région Bourgogne-Franche-Comté en matière de sport de haut-niveau / sport professionnel ?

« Territoires avec peu de haut-niveau au vu d'une densité de population basse (Nièvre, Haute-Saône..) et certaines installations sportives même pour des structures de haut-niveau très en retard. Le manque de collaboration ou plutôt de flexibilité (Education Nationale, université / monde du sport) par rapport aux parcours spécifiques des sportifs. »

FFF Pôle Espoir BFC

« Pas de service médical. »

Pôle espoir Rugby

« Trop de disciplines de niveau intermédiaire et malheureusement manque de maillage territorial et surtout tissu économique insuffisant. »

Pôle Espoir Handball Féminin BFC

Source : Questionnaire Acteurs du haut-niveau, Sport Value, avril 2022

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + De nombreuses disciplines présentes au haut-niveau (sports collectifs, sports de nature ou sports d'hiver).
- + Un secteur structuré autour du CREPS de Bourgogne-Franche-Comté et du CNSNMM de Prémanon (entraînement des sportifs de haut-niveau, formation des entraîneurs).
- + Des acteurs publics et parapublics concernés par le sport de haut-niveau masculin et féminin (dispositifs de soutiens financiers, plan de féminisation...).

Principaux axes d'amélioration

- Un monde économique en retrait (financement, reconversion des sportifs de haut-niveau).
- Des carences dans l'accompagnement des sportifs de haut-niveau (mise en place du double projet, suivi médical).
- Un rééquilibrage nécessaire des moyens humains et financiers mis à disposition du haut-niveau féminin.

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST

- Renforcement et meilleure coordination des équipes techniques régionales au sein des ligues et comités régionaux.
- Construction des parcours d'accession au sport de haut-niveau pour le parasport.
- Elargissement des dispositifs de soutien aux sportifs de haut-niveau (ex : bourses permettant de compenser l'ensemble des frais : déplacements, frais de bouche...).
- Intégration d'une réflexion sur les juges-arbitres, ressource indispensable pour la pérennité de la pratique du sport de haut-niveau.





Diagnostic

2.3. Développement du sport professionnel

Principaux points forts et axes d'amélioration concernant le développement du sport professionnel

Pratique du sport professionnel

- + Tout comme pour le sport de haut-niveau, de nombreuses disciplines sont représentées au niveau professionnel, notamment les disciplines les plus visibles que sont le football, le basketball, le handball et le rugby, avec des clubs localisés à Dijon, Besançon, Nevers, Châlon-sur-Saône...
- + Les Centres de Formation des Clubs Professionnels (CFCP) sont considérés de bon niveau et permettent l'accès de jeunes talents au niveau professionnel (ex : Auxerre et Sochaux au football, Dijon au handball...).

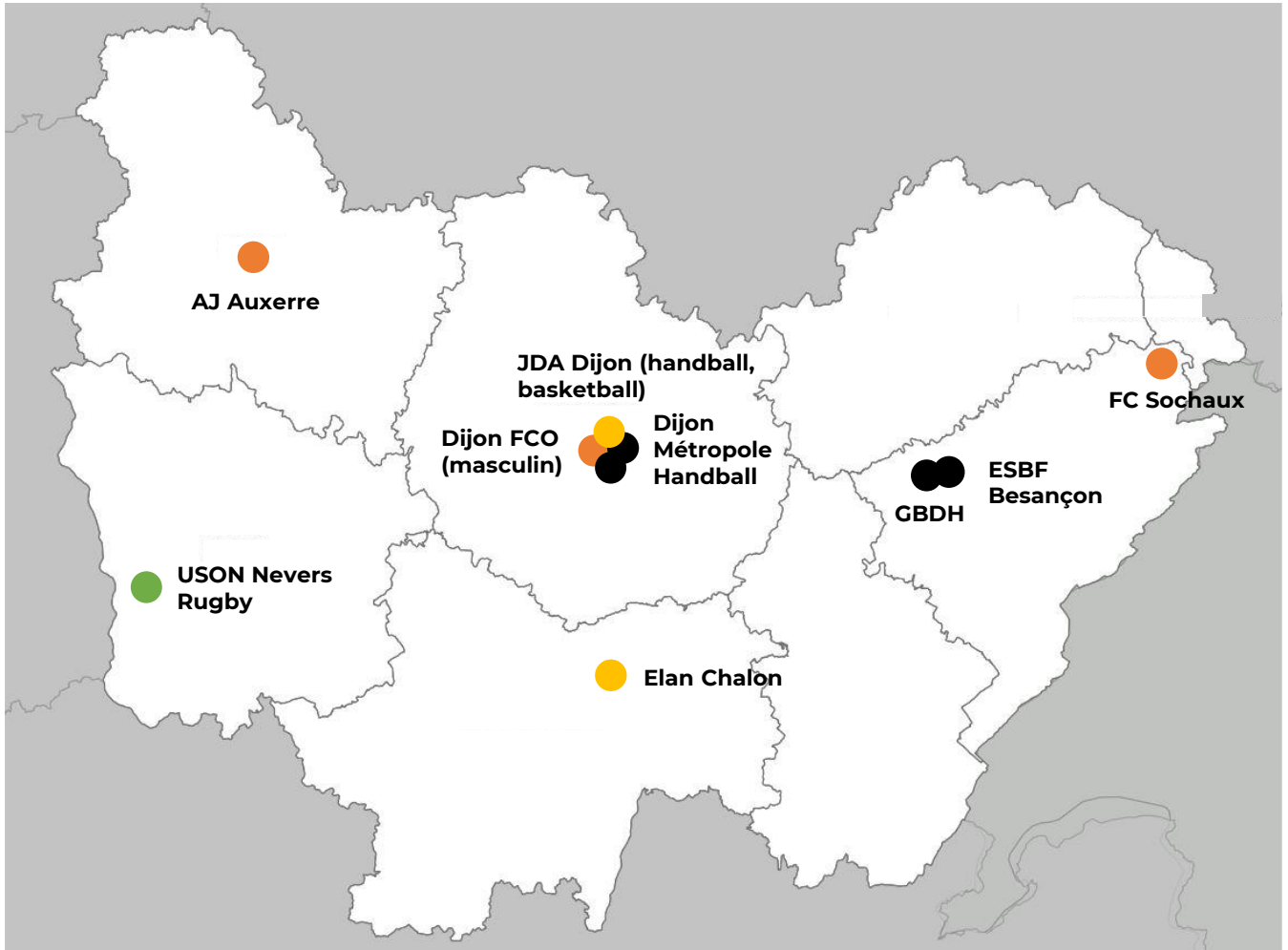
Structuration du sport professionnel

- + Des clubs féminins qui tendent à se professionnaliser.
- + Des clubs qui forment et accompagnent les sportives vers le plus haut niveau national (ex : les clubs de handball de Dijon et Besançon sont pourvoyeurs de joueuses en équipe de France).
- + Tout comme pour le sport de haut-niveau, la thématique du sport professionnel a déjà fait l'objet de premiers travaux de la part du CROS.

- Des clubs professionnels qui sont fortement dépendants des collectivités territoriales, que ce soit dans la structuration de leur modèle économique (subventions), ou encore dans l'accès aux équipements sportifs (mise à disposition par les collectivités).
- L'existence de nombreuses structures professionnelles sur le territoire régional rend complexe leur accompagnement par les acteurs publics (arbitrages financiers nécessaires).
- Des habitants des zones rurales éloignés du monde du sport professionnel, qui se concentre au sein des métropoles.



Quelques études venant illustrer ces axes de diagnostic



Légende :



Football



Rugby



Basketball



Handball

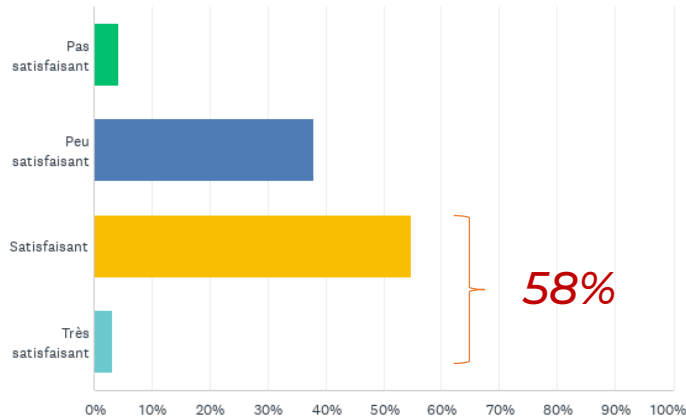
Source : données Sport Value

- En 2022 en BFC, 10 équipes évoluent au sein d'un championnat professionnel : 3 équipes de football, 4 équipes de handball, 2 équipes de basketball, 1 équipe de rugby.
- Dijon concentre 4 équipes professionnelles sur 10.

Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes

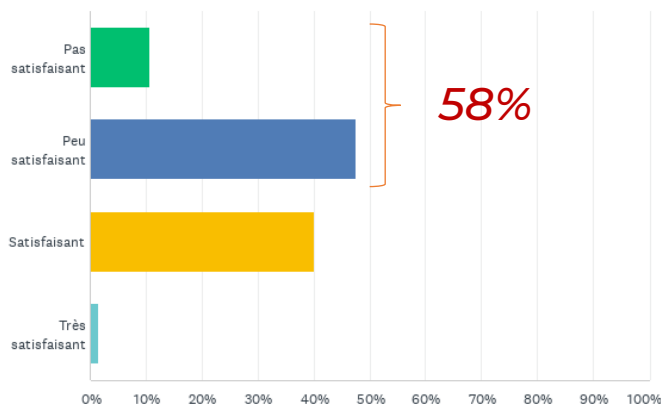
Les perceptions divergent selon les acteurs quant au développement du sport professionnel en Bourgogne-Franche-Comté

Selon vous, le développement du sport professionnel sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté est :



Source : Questionnaire Acteurs Institutionnels, Sport Value, avril 2022

Selon vous, le développement du sport professionnel sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté est :



Source : Questionnaire Techniciens du sport, Sport Value, avril 2022

- Les acteurs institutionnels, principalement les communes, ont une vision plus satisfaisante du développement du sport professionnel en BFC que les techniciens du sport (salariés des structures fédérales...).

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + De nombreuses disciplines représentées à l'échelon professionnel.
- + Des centres de formation performants, pourvoyeurs de talents vers le plus haut-niveau, que ce soit chez les filles ou les garçons.

Principaux axes d'amélioration

- Des clubs professionnels encore trop dépendants des collectivités territoriales (modèle économique, accès aux infrastructures...), qui pourraient subir des arbitrages budgétaires.

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST



- Définition du rôle que pourrait jouer la Conférence Régionale du Sport pour accompagner la transition de ces clubs (évolution des modèles économiques, implication des partenaires...).
- Mise en place de dispositifs de reconversion des sportifs professionnels.



Diagnostic

2.4. Construction et entretien d'équipements structurants

Principaux points forts concernant la construction et l'entretien d'équipements structurants

Aménagement du territoire

- + Une dotation en équipements sportifs satisfaisante sur le territoire régional, qui a récemment connu une dynamique de rattrapage.
- + Une bonne dotation en équipements sportifs en accès libre et de proximité, mais aussi en termes d'équipements multi-activités, notamment sur la partie sud et est du territoire régional.

Pratique du sport de haut-niveau

- + Le maillage territorial des équipements sportifs permet une pratique du sport de haut-niveau et l'organisation de compétitions (d'envergure nationale voire internationale) de manière relativement homogène sur l'ensemble du territoire régional.

Parasport

- + Enfin, les aires de pratiques sont relativement mieux accessibles aux personnes en situation de handicap que dans le reste du territoire national.



Principaux axes d'amélioration concernant la construction et l'entretien d'équipements structurants



Aménagement du territoire

- L'espace public pourrait être mieux aménagé pour favoriser les mobilités douces afin d'accéder aux équipements sportifs.
- Une implantation hétérogène du parc d'équipements (ouest et nord de la région sous dotés), impactant l'accessibilité de certains types d'équipements (allongement des temps de parcours, particulièrement dans les territoires ruraux).
- Des collectivités territoriales face à un défi financier important (coûts de fonctionnement, rénovation, mise aux normes...).
- Un déficit de bassins couverts ne permettant pas de satisfaire les besoins liés à l'apprentissage de la natation et la mise en œuvre des programmes « savoir nager » auprès des jeunes publics.
- Une collaboration à approfondir avec les établissements scolaires concernant la mise à disposition des équipements auprès des associations sportives.



Pratique du haut-niveau

- L'absence de certains équipements structurants inhérents à la pratique de certaines disciplines (halle d'athlétisme, vélodrome...) ne permet pas d'accueillir des compétitions nationales voire internationales.

Parasport

- Contrairement aux aires de pratiques sportives, les annexes sportives (vestiaires, buvettes, zones de stockage...) sont beaucoup moins accessibles et adaptées aux personnes en situation de handicap.
- Les autres publics que les personnes à mobilité réduite (handicaps mentaux ou sensoriels) sont très peu pris en compte pour adapter les équipements sportifs, ce qui restreint leur accessibilité à la pratique (exemple : pas ou peu de traçages handisport au sol).

Quelques études venant illustrer ces axes de diagnostic (1/2)

	Nombre d'équipements hors sports de nature	Taux équipements pour 10 000 hab. hors sports de nature	Classement des régions hexagonales par taux d'équipement hors sports de nature	Nombre total d'équipements	Taux équipements pour 10 000 hab. tout équipement	Classement des régions hexagonales par taux d'équipement (sports de nature inclus)
Centre-Val de Loire	13 584	52,7	1	16 754	64,97	2
Pays de la Loire	19 303	51,9	2	24 081	64,76	3
Bourgogne-Franche-Comté	14 548	51,6	3	17 084	60,56	6
Grand Est	27 796	50,0	4	32 509	58,48	7
Nouvelle Aquitaine	29 297	49,6	5	36 295	61,40	4
Bretagne	15 799	48,0	6	19 991	60,69	5
Occitanie	27 486	47,6	7	37 836	65,53	1
Normandie	15 001	44,9	8	16 660	49,89	9
Auvergne-Rhône-Alpes	31 770	40,3	9	42 859	54,41	8
Hauts-de-France	24 016	40,0	10	25 889	43,08	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 551	31,1	11	21 170	42,27	11
Île-de-France	27 444	22,7	12	28 049	23,22	12
France	272 198	41,1	-	329 244	49,74	-

Source: données RES 2019 – retraitement Mauvens

- Si l'on exclut les équipements liés aux sports de nature, la région compte **51,6 équipements pour 10 000 habitants, contre 41,1 en France**, ce qui la positionne 3e sur 13.
- Si l'on intègre les **équipements liés aux sports de nature, la région se positionne 6^e sur 13.**

Handicaps moteurs

Handicaps sensoriels

	Handicaps moteurs		Handicaps sensoriels	
	Aires de pratique*	Aire + Annexes sportives**	Aires de pratique*	Aire + Annexes sportives**
Bourgogne-Franche-Comté	65%	22%	1,3%	0,5%
France	54%	27%	2,9%	1,3%

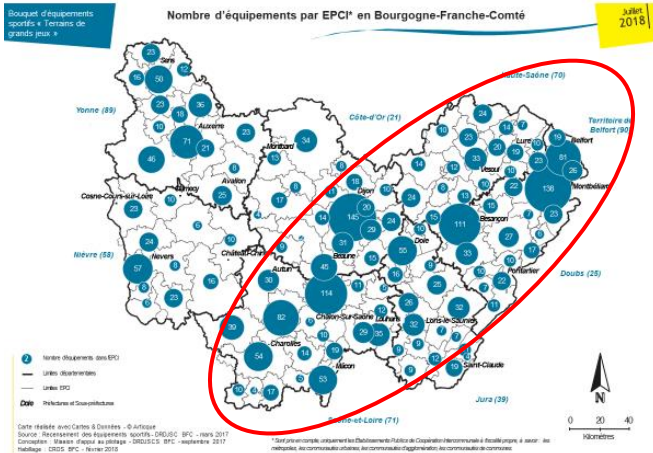
* Aire de pratique : surface d'évolution de jeu pour les disciplines sportives

** Annexes sportives : buvette, infirmerie, réception, vestiaires arbitres et sportifs, locaux administratifs...)

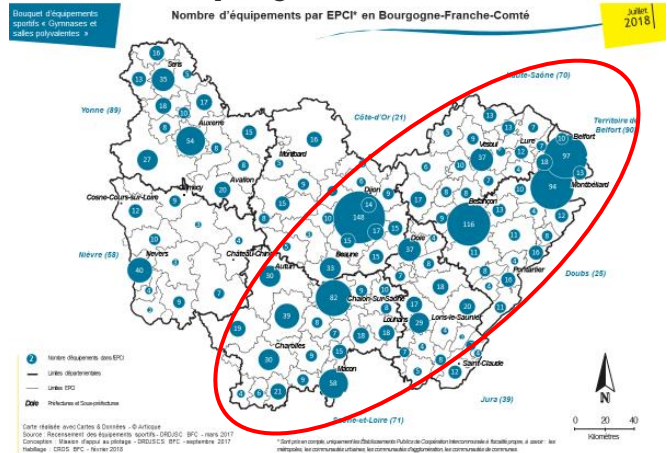
- Un pourcentage d'équipements sportifs moins accessibles (aires de pratique + annexes sportives) en BFC qu'en France (22% contre 27% pour les handicaps moteurs, 0,5% contre 1,3% pour les handicaps sensoriels).

Répartition des équipements par EPCI

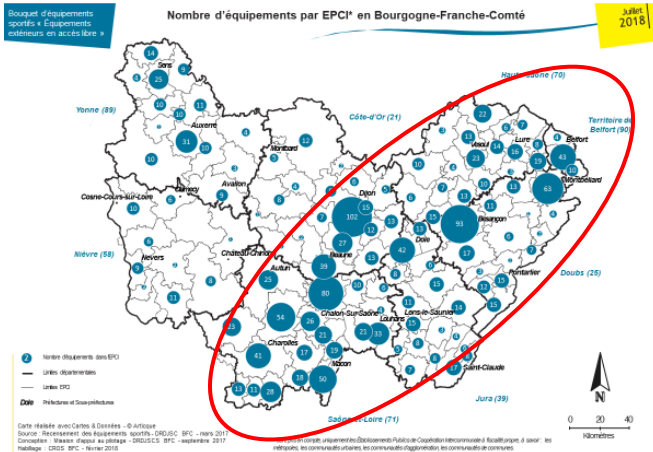
Terrains de grands jeux



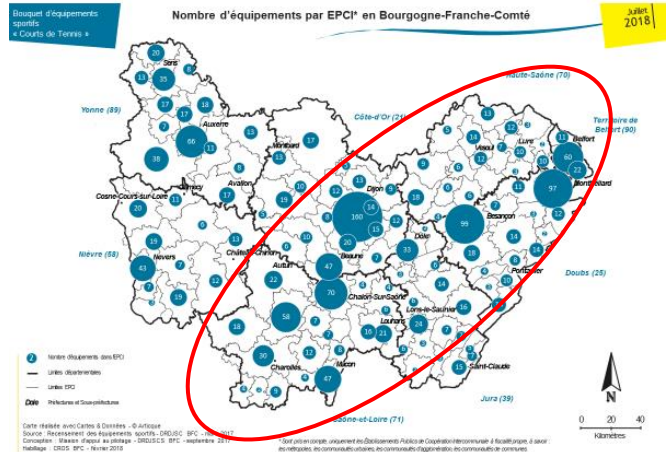
Gymnases et salles polyvalentes



Equipements extérieurs en accès libre



Courts de tennis



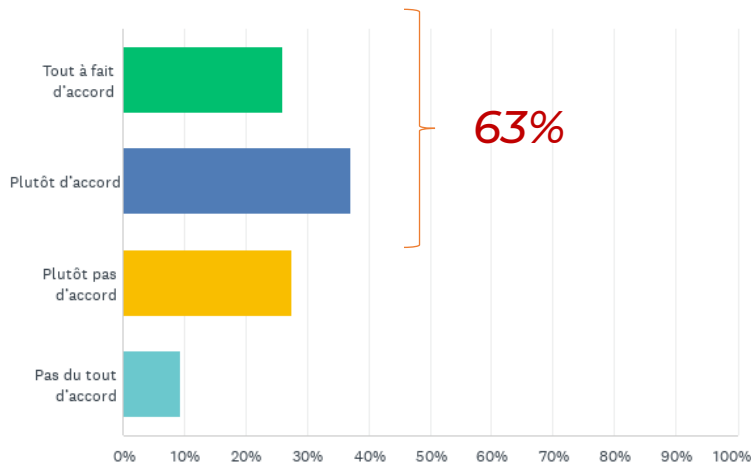
- Des équipements principalement localisés sur la partie Sud et Est de la région.

Les cartographies sources sont disponibles en annexes du document.

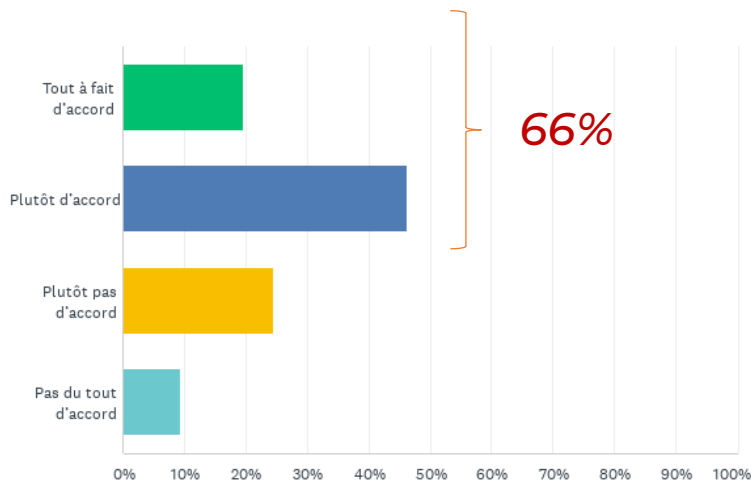
Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (1/3)

Le grand public est majoritairement satisfait des équipements à disposition...

Il existe des équipements me permettant une pratique sportive de proximité



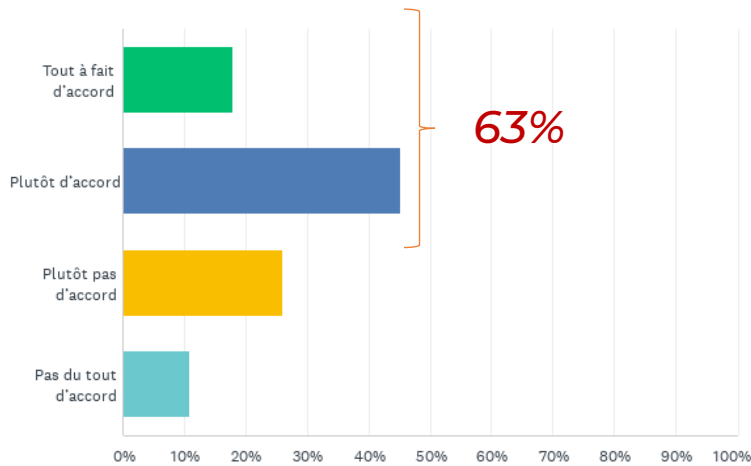
Les équipements sportifs sont de bonne qualité



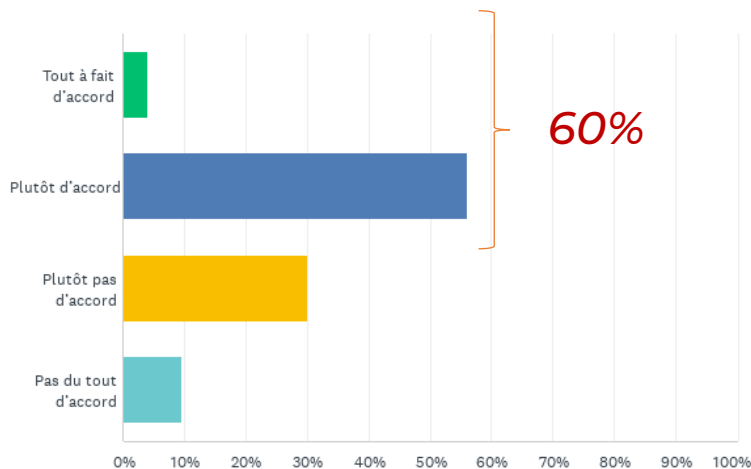
Source : Questionnaire Grand Public, Sport Value, avril 2022

...Tout comme les acteurs du mouvement sportif

Il existe des équipements sportifs permettant de pratiquer la discipline fédérale



Les équipements sportifs existants sont de qualité

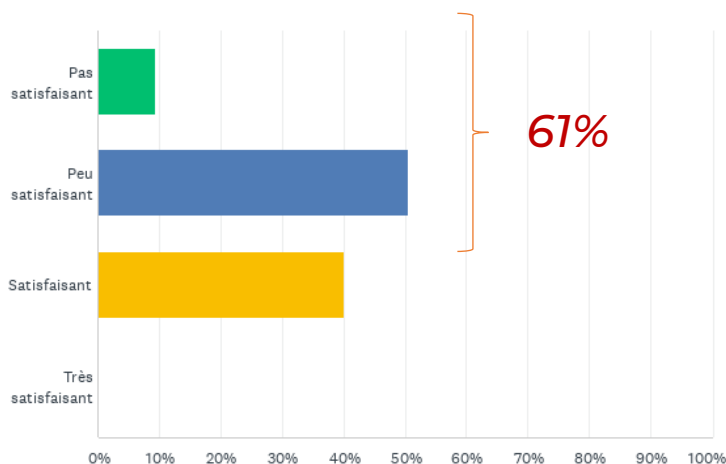


Source : Questionnaire Organes Déconcentrés des Fédérations, Sport Value, avril 2022

Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (3/3)

La vision des acteurs institutionnels (communes) est plus critique

Selon vous, la construction et l'entretien des équipements sportifs structurants sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté est :



Pourquoi selon vous, la construction et l'entretien des équipements sportifs structurants est insatisfaisant ?

« Equipements vieillissants. Aides à l'investissement puis au fonctionnement peu suffisantes.
Ville de Sens et Communauté Agglomération du Grand Sénonais »

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, avril 2022

Quelles carences (ou axes d'amélioration) identifiez-vous (qualité des équipements, maillage du territoire...)?

« Equipements sportifs vieillissants (piscines et stades notamment) et encore certaines zones blanches très carencées, manque de valorisation des équipements existants, utilisation parfois peu partagée.
Agent du ministère chargé des sports »

Source : Questionnaire Techniciens du Sport, Sport Value, avril 2022

Les principaux éléments à retenir concernant la construction et l'entretien d'équipements structurants

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + Un territoire globalement bien doté en équipements sportifs, permettant une pratique loisir et de haut-niveau.
- + Une bonne accessibilité des aires de pratiques concernant les publics en situation de handicap (exclusion des annexes sportives).

Principaux axes d'amélioration

- Une implantation des équipements sportifs qui n'est pas homogène sur le territoire régional (nord et ouest carencés, est de la région mieux doté).
- Un déficit en matière de bassins de natation couverts et non couverts, notamment dans les territoires ruraux, mais aussi concernant certains équipements structurants (halle d'athlétisme, vélodrome couvert...).
- Un parc d'équipements sportifs dont la rénovation constitue un enjeu budgétaire fort pour les collectivités.

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST



- Promotion de l'innovation dans le montage des projets et la gestion des équipements (nouvelles sources de financement, délégation de la gestion à des opérateurs tiers...) avec une réflexion permanente sur les modes adaptés de gestion des équipements sportifs.
- Développement de la complémentarité entre les territoires en matière d'équipements sportifs (transfert de la compétences vers les EPCI ?).
- Evaluation des coûts de gestion d'un équipement (outre ses coûts de construction).
- Développement d'approches analytiques coûts / bénéfices.
- Construction d'équipements « structurants ».
- Optimisation de l'utilisation des équipements.
- Développement de l'accessibilité des infrastructures, via un réseau de transports en commun et des voies de mobilités douces.
- Intégration d'espaces de type « club house » dans les futurs cahiers des charges.



Diagnostic

2.5. Réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives

Principaux points forts concernant la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives

Féminisation de la pratique sportive

- + La région Bourgogne-Franche-Comté a lancé depuis 2016 un plan de féminisation du sport qui a eu des effets tangibles sur les effectifs des structures affiliées (par exemple : Fédération Française de Lutte).
- + Le CROS se montre également volontariste sur le renforcement de l'accès des femmes à la formation et l'emploi.
- + La Bourgogne-Franche-Comté compte plusieurs femmes à la tête de structures majeures du mouvement sportif (exemple : directrice de Profession Sport et Loisirs Bourgogne-Franche-Comté, présidente du CROS BFC...), ce qui constitue un signal fort quant à l'accessibilité des femmes aux fonctions de dirigeantes, dans un milieu du sport essentiellement masculin.
- + La localisation du siège social de l'association « Mixité et Performance » à Dijon. Initialement constituée par des bourguignons-franc-comtois, cette association vise à promouvoir la mixité comme facteur de performance.

Offre de pratiques sportives

- + Les tarifs proposés par les associations sportives (fédérales, scolaires), les collectivités territoriales et au sein des entreprises sont attractifs, ce qui renforce leur accessibilité auprès du grand public, notamment les plus précaires.



Principaux axes d'amélioration concernant la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives (1/2)

Féminisation du secteur du sport

- Un décrochage de la pratique féminine pour la tranche d'âge 20-25 ans, qui peut être imputé à plusieurs facteurs (manque de temps lié au démarrage d'une activité professionnelle, à la constitution d'un foyer, etc.).
- Les femmes restent éloignées des emplois de moniteurs et éducateurs sportifs. En Bourgogne-Franche-Comté, ces postes sont aux deux tiers occupés par des hommes.
- Les femmes sont également éloignées des postes de direction des structures sportives. Ce constat peut lui aussi s'expliquer par des facteurs exogènes (par exemple l'espace insuffisant laissé aux femmes dans ces structures, où on ne leur propose pas de postes de direction, comme en témoigne le peu de ligues régionales en BFC dirigées par des femmes – 17,5%), mais aussi des facteurs endogènes (persistance du syndrome de l'imposteur, perception de ce milieu par les femmes comme étant un milieu hostile).
- Les règlements fédéraux ne sont pas forcément les mêmes entre les femmes et les hommes concernant le maintien des agréments pour les centres de formation (exemples des Fédérations Françaises de Basket et de Volley, qui sont plus souples pour les hommes).

Offre sportive associative

- Des carences en matière d'offres de pratiques sportives à destination des publics adultes et des pratiquants loisirs au sein du milieu associatif, qui reste principalement focalisé sur une offre compétitive à destination des publics jeunes.
- Une offre d'activités sportives en milieu rural peu accessible (temps de trajet conséquents, faibles liaisons en transports collectifs...), au détriment d'une pratique de proximité.
- Une offre de pratiques diversifiée avec de nombreuses disciplines représentées sur le territoire, mais pas répartie de manière homogène (absence de certaines offres sur des territoires, principalement ruraux).
- Des inégalités concernant le « coût d'entrée » permettant de pratiquer certaines activités sportives (coût de la licence variable selon la fédération, achat de matériel nécessaire à la pratique...).

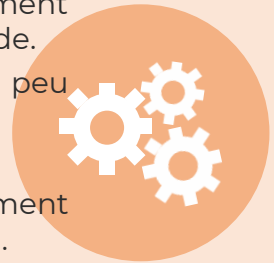
Principaux axes d'amélioration concernant la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives (2/2)

Offre du secteur marchand

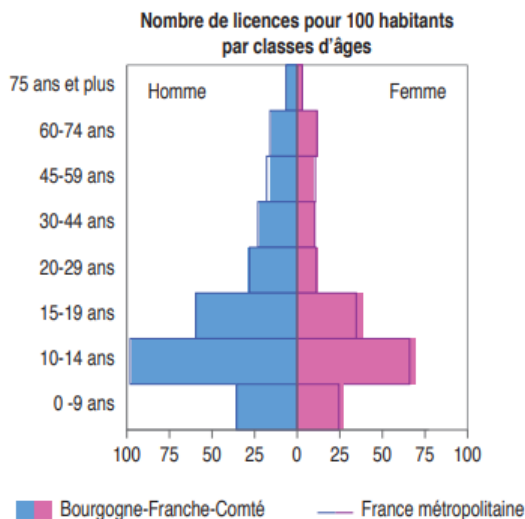
- Une offre plus onéreuse que celle proposée par le secteur associatif, posant de fait un enjeu d'accessibilité et de discrimination par les prix.
- Une offre totalement absente de certains territoires, principalement ruraux, et dont le maillage dépend de la loi de l'offre et la demande.
- La digitalisation du secteur marchand exclut *de facto* un public peu ou pas connecté.

Développement du parasport

- Une diversité des handicaps qui rend complexe le développement d'activités physiques adaptées à tout un chacun (publics oubliés).
- Des efforts à consentir pour mettre plus de créneaux à disposition des publics handisport et sport adapté.
- Des dispositifs à imaginer pour accompagner de manière individualisée les personnes en situation de handicap depuis leur lieu de vie ou de travail vers le lieu de pratique d'une activité physique adaptée (transport...).



Des enseignements corroborés dans le cadre des études et enquêtes réalisées (1/2)



Comme évoqué en axe 1, **les femmes sont globalement plus représentées** en termes de licences que dans le reste de la France (39% contre 37%) :

- Sur-représentation chez les moins de 9 ans (+6%) et 20-29 ans (+7%).
- Sous représentation chez les plus de 30 ans (69% chez les 45 à 59 ans et -7% chez les plus de 75 ans).

Source : INSEE Analyses Bourgogne-Franche-Comté, n°82, décembre 2020

- Entre 2016 et 2019, la part des femmes est restée stable (+/- 2 points de pourcentage) pour 63% des ligues présentes en BFC.
- 31% des ligues comptent plus de femmes en 2019 qu'en 2016, avec une part de femmes licenciées qui augmente de 2 à 9,2 points de pourcentage, et en particulier la ligue de hockey sur gazon qui se démarque (+18 points).

Source : Evaluation de la politique régionale de soutien à la valorisation au développement de la pratique du sport par les femmes, région BFC, Rapport intermédiaire, septembre 2021

Quelles carences (ou axes d'amélioration) identifiez-vous (qualité des équipements, maillage du territoire...) ?

« Déséquilibres entre territoires urbains et territoires ruraux. Agent responsable/chef de service des sports d'une collectivité territoriale »

« Les communes rurales sont tout de même assez carencées en matières d'offres. Agent du ministère chargé des sports »

« Pouvoir faire du sport à des tarifs abordables. Autoentrepreneur ou profession libérale du sport »

Source : Questionnaire Techniciens du sport, Sport Value, 2022

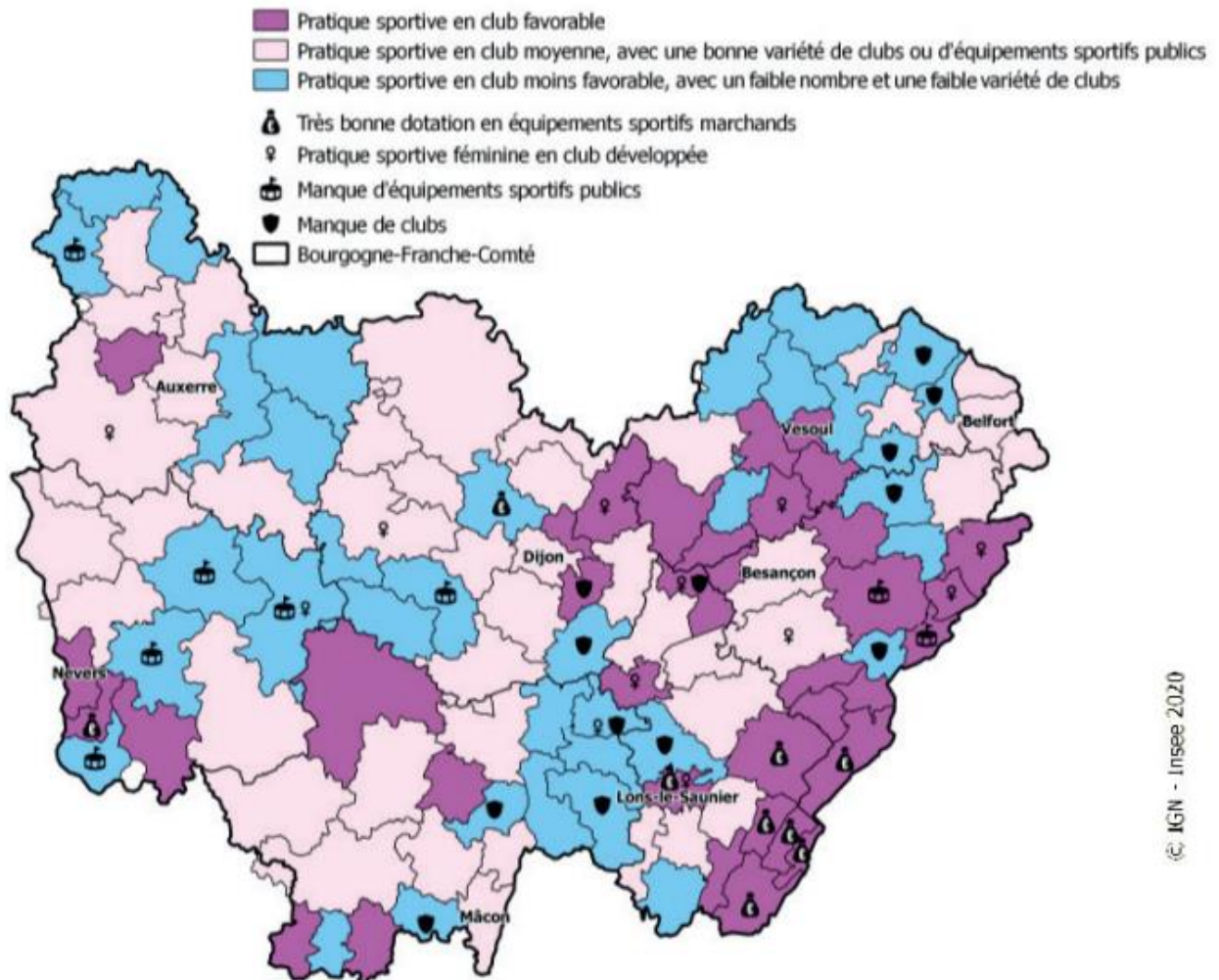
Pourquoi selon vous, le développement du sport pour toutes et tous sur le territoire est insatisfaisant ?

« La prise en compte du genre et du handicap est faible. Commune de Coulanges la vineuse »

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, 2022

Le Sud et l'Est de la région ont un accès à la pratique sportive plus favorable

Précision méthodologique : Analyse croisée incluant les équipements, les clubs et les licenciés (réalisée par l'INSEE en 2020).



- **20% des habitants de la région** vivent dans un territoire **en situation de pratique sportive en club favorable**, principalement dans l'est de la région.
- **65%** vivent dans des EPCI se caractérisant par une « **pratique sportive en club moyenne avec une bonne variété de clubs ou d'équipements sportifs publics** ».
- **15%** vivent dans des **territoires moins favorables** (forte représentation des zones rurales...).

Source : INSEE Analyses Bourgogne-Franche-Comté, n°82, décembre 2020

Les principaux points à retenir concernant la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + Des acteurs publics volontaristes, comme en témoigne la mise en place de plans de féminisation du sport (pratique, encadrement, gouvernance...).
- + Des tarifs attractifs proposés par les opérateurs publics et parapublics, permettant de s'adresser à un public large.

Principaux axes d'amélioration

- Une offre sportive inégalement répartie sur le territoire régional, avec des zones rurales carencées en matière d'offre associative et du secteur marchand.
- Une offre fédérale « classique » et axée sur la compétition, qui maintient les publics loisirs et adultes éloignés de la pratique sportive en association.
- Des efforts à poursuivre concernant la féminisation de la pratique et du secteur sportif (renforcement de l'accès à l'emploi et aux fonctions de dirigeantes pour les femmes).
- Un enjeu fort sur le renforcement de l'accessibilité des publics en situation de handicap (mise en place d'activités physiques adaptées, mise à disposition de créneaux...).
- Des dispositifs à imaginer pour faciliter l'accès des publics en situation de handicap à des activités physiques adaptées (accompagnement individuel, transports depuis les lieux de vie vers les lieux de pratique...).

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST

- Féminisation de la pratique sportive en jouant sur l'égalité Femme-Homme dans les campagnes de promotion.
- Déconstruction des stéréotypes (via la médiatisation).
- Accentuation de la pratique sportive en milieu scolaire, qui est égalitaire (horaire, équipements, accompagnement...).
- Collaboration avec les services de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE) et la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) sur les thématiques liées à la pratique, l'emploi, la gouvernance, notamment au sein des territoires les plus marqués par des inégalités.
- Favoriser l'accès des femmes aux fonctions de dirigeantes et/ou d'encadrement (exemple : instauration de co-présidences mixtes au sein des instances sportives).
- Homogénéisation de l'offre de pratiques sportives sur tout le territoire (associative, marchande...).
- Appui des clubs sportifs dans la prise en charge des publics porteurs de maladies chroniques.





Diagnostic

2.6. Développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap

Principaux points forts concernant le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap

Pratique sportive

- + Un volontarisme de la part des acteurs publics sur cette thématique (engagement affiché dans le Doubs, mise en place d'un référent sport au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH - du Territoire de Belfort, prise en charge de la licence Handisport ou Sport Adapté par le conseil régional...).
- + Une offre de sports individuels et de nature prédominante en Bourgogne-Franche-Comté, facilitant l'accès de la pratique auprès des personnes en situation de handicap (par rapport aux pratiques nécessitant des équipements structurants).
- + Des bonnes relations entretenues entre les comités régionaux handisport et de sport adapté.

Equipements et matériel sportif

- + L'existence d'une centrale de prêt de matériel handisport proposée par le comité régional handisport facilite l'accessibilité des activités sportives.
- + Des concepteurs et des fabricants impulsant véritablement le secteur, en proposant des innovations et des améliorations sur le matériel sportif (exemple : PROTEOR).
- + Des stations de sport d'hiver proposant une offre spécifique à destination des publics en situation de handicap (ex : location de matériel).



Principaux axes d'amélioration concernant le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap

Equipements et matériel sportif

- Une accessibilité des équipements sportifs auprès des personnes en situation de handicap qui doit être renforcée.
- Le territoire régional ne compte pas d'équipements sportifs dédiés à la pratique de disciplines parasportives (ex : boccia, goal-ball...).
- Des coûts élevés pour les collectivités et les opérateurs liés à la mise aux normes des infrastructures, l'acquisition de matériels spécifiques..., qui peuvent restreindre l'accessibilité de l'offre.
- Le monopole de certains fabricants sur du matériel spécifique (ex : lames de courses) entraîne une dépendance de ces pratiquants, mais aussi des surcoûts (ex : renouvellement régulier de matériel de pointe).

Structuration de l'offre sportive

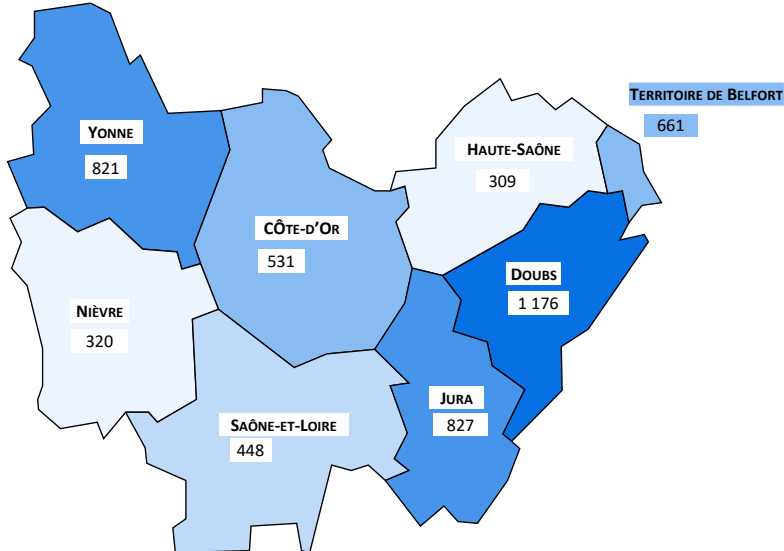
- La formation continue des dirigeants et des encadrants des structures sportives doit être approfondie avec la mise en place d'une offre spécifique, traitant du sujet du handicap et de sa déclinaison sur le terrain (réponse à de nouveaux besoins, etc.).
- Une offre d'activités physiques et sportives peu lisible pour les personnes en situation de handicap (diversité des opérateurs...).
- Un problème quant à la visibilité de l'offre d'activités sportives adaptées (manque d'information et de communication de la part des opérateurs, des partenaires...).
- Un monde du handicap qui reste méconnu de l'ensemble des acteurs, que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle nationale.
- Une appréhension des encadrants (dans les fédérations délégataires) à s'engager dans une démarche d'accueil des personnes en situation de handicap (PSH), due à une méconnaissance de ces publics et une absence de formation.
- Des publics en situation de handicap qui peuvent s'autocensurer et donc freiner leur intégration dans le monde du sport.

Gouvernance du secteur

- Un secteur actuellement « concurrencé » entre les fédérations délégataires d'un côté, et les Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) et Fédération Française Handisport (FFH) de l'autre, dont les luttes en matière de positionnement se ressentent au niveau régional.
- Un sujet relativement nouveau pour les fédérations délégataires (et leurs comités régionaux en Bourgogne-Franche-Comté), qui s'approprient et structurent progressivement la pratique des personnes en situation de handicap.
- Un secteur aujourd'hui trop cloisonné, où les acteurs manquent de temps d'échange favorisant leur interconnaissance et la mise en place de projets communs.
- Des relations avec le monde médical à approfondir.

Quelques études venant illustrer ces axes de diagnostic

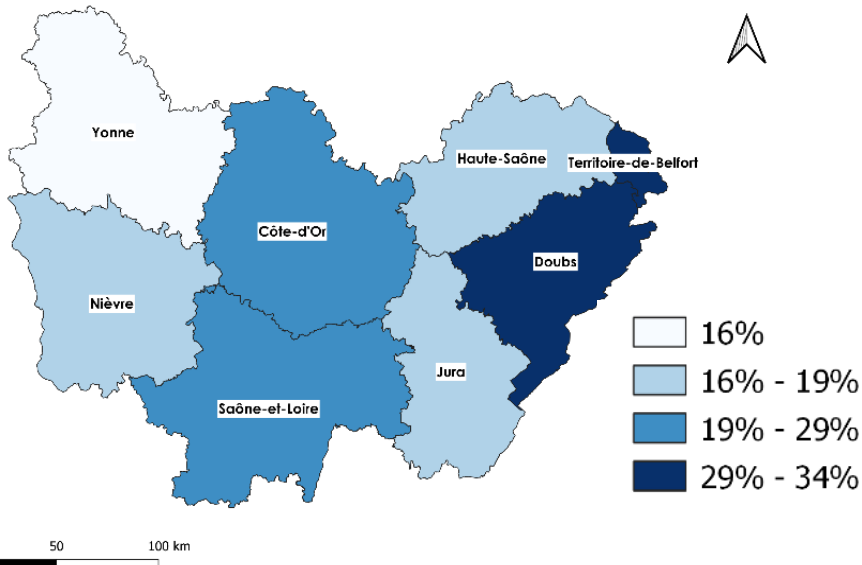
Nombre de licences FF Handisport et FF Sport Adapté pour 10 000 allocataires AEEH et AAH (2019/2020)



Source : Diagnostic problématisé « Sport & Handicaps » en région Bourgogne-Franche-Comté – cabinet Mouvens

- Avec une moyenne de 651 licenciés pour 10 000 allocataires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), la région est au dessus de la moyenne nationale (580 licenciés pour 10 000 allocataires).

Accessibilité handicaps moteurs



Source : Diagnostic problématisé « Sport & Handicaps » en région Bourgogne-Franche-Comté – cabinet Mouvens

- Le taux d'accessibilité des aires de pratiques et des annexes sportives est variable selon les départements : Le Doubs est en tête avec un taux allant de 29 à 34%, l'Yonne se classe 8^e département de la région avec un taux de 16%.

Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (1/2)

Quels sont les points forts de la Bourgogne-Franche-Comté en matière de sport handicaps et inclusion par le sport (qualité de l'encadrement, diversité des acteurs, volontarisme des acteurs publics, de la société civile...) ?

« Les aides à la mise en place d'activités physiques et sportives pour les sportifs handicapés (subventions de fonctionnement). »

La cible du Val de Saône

« Nous avons une grande offre de pratique différente, notamment dans le sport de pleine nature. Le comité régional handisport et les comités départementaux sont d'une grande aide notamment pour le prêt de matériel adapté à ses licenciés. Nous avons la chance que la double licence handisport et affiliation des clubs soient remboursée par le conseil régional BFC. Des lieux de pratique accessibles dans différents départements. »
Comité départemental Handisport 58

« Le volontarisme des acteurs publics (« territoire 100%inclusif » par exemple), mais aussi celui d'associations sportives ou comités départementaux, qui « s'intéressent » de plus en plus au sport-handicap. »

Ligue BFC Sport Adapté

Source : Questionnaire Acteurs de l'inclusion et du handicap, Sport Value, 2022

A l'inverse, quelles carences (ou axes d'amélioration) identifiez-vous (normes des équipements, barrières mentales...)?

« L'investissement limité des établissements médico-sociaux dans un projet d'activités physiques (problématiques liées au manque de personnel, de véhicules, de moyens financiers...). Des difficultés à créer une section spécifique au sein d'un club (besoins en matière de formation, de ressources encadrantes, de créneaux au sein des infrastructures...). »

Ligue BFC Sport Adapté

« Barrières mentales des éducateurs sportifs au sein des clubs ordinaires pour prendre en charge un public en situation de handicap. Barrières financières car un accompagnement renforcé est nécessaire pour proposer de l'inclusion pérenne. Formation à développer pour prendre en charge ce public. L'utilisation du FALC (Facile A Lire et Comprendre) n'est pas uniforme sur la région. Nécessité d'amélioration de la communication entre les différents réseaux pour faciliter l'accès au sport pour ce public particulier. Méconnaissance du parasport, manque de visibilité. »

Comité départemental sport adapté du Doubs (CDSA25)

Source : Questionnaire Acteurs de l'inclusion et du handicap, Sport Value, 2022

Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (2/2)



Pourquoi selon vous, le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap est insatisfaisant ?

- « Les équipements ne sont pas suffisamment adaptés (coût initial trop élevé). Pas assez d'éducateurs sensibilisés et formés pour cet accueil spécifique. »
service Vie Sportive de la ville d'Auxerre
- « La multiplicité des acteurs rend peu lisible les actions réellement menées. Le montant du pass' sport n'est pas suffisamment élevé pour les familles les plus modestes. Concernant le handicap, peu de lien avec les MDPH d'une manière générale. Les temps de transport dans les territoires ruraux peuvent être un frein à la pratique. »
DSDEN 89 - SDJES

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, 2022

Extraits significatifs de l'entretien réalisé auprès de la Référente Paralympique de Bourgogne-Franche-Comté au sein du Comité Paralympique et Sportif Français :

- « Des perspectives d'évolution très intéressantes si l'on considère les savoirs faire régionaux en matière de parasport, mais aussi les initiatives d'ores et déjà mises en place localement qui pourront être déclinées ailleurs. »

-
- « Une accessibilité aux lieux de pratique en autonomie à améliorer et pas uniquement l'aire de jeu (sanitaires, vestiaires, tribunes, club house-buvette, siège de l'association, salles de réunions...). »

- « Il faut faire connaître l'offre aux publics visés (les personnes en situation de handicap) ainsi qu'à leur entourage (famille, aidants proches, professionnels qui gravitent autour des personnes en situation de handicap...) pour lever l'auto-censure. »

- « L'accompagnement entre le lieu de vie ou de travail et le lieu de pratique des personnes en situations de handicap est à améliorer. »

Les principaux éléments à retenir concernant le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + Un volontarisme affiché de la part des acteurs publics sur la thématique du parasport.
- + Des initiatives portées par les opérateurs nationaux et locaux visant à renforcer l'accessibilité de l'offre de pratiques sportives auprès des personnes en situation de handicap.
- + Un monde économique porteur d'innovations et d'améliorations au service de ce public spécifique.

Principaux axes d'amélioration

- Des équipements dont l'accessibilité doit être renforcée.
- Des coûts d'entrée élevés, que ce soit dans la mise aux normes des équipements (collectivités) ou pour l'achat de matériel pour les structures / particuliers (matériel spécifique et de pointe acquis auprès des fabricants).
- Une offre d'activités qui se doit d'être plus lisible (répartition des rôles entre les acteurs) et visible (enjeu sur la communication).
- Un secteur méconnu du grand public, où les personnes en situation de handicap s'imposent des barrières et pratiquent l'autocensure.
- Un secteur en recomposition, dont les nouvelles parties prenantes (fédérations délégataires...) doivent s'approprier les tenants et aboutissants.
- Un secteur cloisonné qui gagnerait à développer des synergies avec d'autres types d'acteurs.

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST

- Le travail et la sensibilisation au handicap dans le monde scolaire et le monde de l'entreprise sera une condition importante pour faire évoluer les mentalités, l'approche et la place du handicap dans la société.
- Travailler sur l'auto-censure que s'imposent certaines personnes en situation de handicap et/ou leurs proches.
- Le développement d'une plateforme commune (centralisation de l'information) entre les différents acteurs sera un outil pour le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap.
- Stratégie de réseaux à mettre en place entre tous les acteurs afin de favoriser les mutualisations, la communication, les synergies, etc.
Exemples :
 - Mise en place de référents sport au sein des Maisons Départementales pour Personnes Handicapées (MDPH) dans tous les départements.
 - Echanges et relations à développer avec les acteurs hôteliers.
 - Développement des prêts de matériels spécifiques (véhicules, matériels de pratique...).
- Mener une réflexion sur l'organisation d'un salon de l'innovation pour la pratique des personnes en situation de handicap. Etudier la possibilité de le coupler avec une forme de hackathon du matériel sportif pour les personnes en situation de handicap afin de faire émerger des solutions nouvelles.
- Proposer le plus largement possible un accueil de qualité dans les structures pour les personnes en situation de handicap.
- Mettre en relation les besoins et les moyens (ex : mission d'intérêt générale dans le cadre du Service National Universel).
- Les formations et encadrants doivent progressivement pénétrer toutes les fédérations.
- Rendre visible et faire connaître les formations, et ensuite les diplômés pour favoriser l'accès à l'emploi.
- Rassurer les familles, les proches (sur la sécurité notamment).
- Informations / formations pour les aidants familiaux et les kinés & fonctions paramédicales.
- Emploi / recrutement dans les structures spécialisées.
- Rendre lisible les outils déjà existants.





Diagnostic

2.7. Prévention et lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous

Avant-propos

Les éléments de diagnostic et contributions présentés ci-après s'inscrivent strictement dans les définitions arrêtées par le Ministère en charge des sports en matière de discrimination et de violences physiques et sexuelles dans le champ du sport.

En voici les principaux éléments de définition :

- **Une discrimination** est une différence de traitement fondée sur un critère interdit par la loi et qui relève d'une situation visée par la loi. Discriminer des individus consiste à défavoriser une personne sur la base d'une caractéristique qui lui est attribuée et constitue donc une atteinte au principe d'égalité.
- **Une violence physique** est la forme la plus connue de violence : elle englobe les violences qui portent atteinte à l'intégrité physique de l'individu, c'est-à-dire son corps. Rattachée au monde sportif, la violence est davantage considérée comme un abus de force physique. Elle peut avoir des conséquences variables : blessure, souffrance physique ou choc émotif, préjudice esthétique, perte de l'emploi, handicap irréversible, voire décès de la victime.
- **Les violences à caractère sexuel** regroupent différents cas allant du viol (qui est un crime), au voyeurisme (qui relève du délit), et sont encadrées par le code pénal.
- **D'autres types de violences** sont également encadrés par la loi : l'injure, la diffamation, l'incitation à la haine, la discrimination et la violence, la violence psychologique, la menace de violence, la cyberviolence.

Pour appréhender de manière plus précise ces sujets (types de discriminations, périmètre, degré d'infraction...), n'hésitez pas à vous référer au guide juridique formalisé par le Ministère en charge des sports [« Mieux connaître les conséquences d'une incivilité, d'une violence et d'une discrimination dans le champ du sport »](#) :

Principaux points forts et axes d'amélioration concernant la prévention et la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous



- + Le CROS BFC porte la coordination, l'animation et la formation du réseau dans les ligues et comités sportifs des référents concernant la lutte contre les violences sexuelles, sexistes et toutes autres formes de discriminations.
- + Des enjeux forts qui impliquent de nombreux autres acteurs telles les associations Le Colosse aux pieds d'argile (500 majeurs et 300 mineurs sensibilisés depuis septembre 2021), Speak, l'Enfant bleu, Papillon...
- + La DRAJES porte la politique ministérielle de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que la mission régalienne de la protection de l'enfance. La DRAJES accompagne les services départementaux qui recueillent et instruisent les signalements de cas de violences et d'agressions de tous types.

Lutte contre les violences

- Un manque de coordination des différentes actions de lutte contre les violences (sensibilisations, formations...), ce qui engendre une méconnaissance et un manque de lisibilité des structures d'aides.

Développement du parasport

- Le risque de maltraitance pour les femmes en situation de handicap est significativement plus important.



Pourquoi selon vous, la prévention et la lutte contre toute forme de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives est-elle satisfaisante ?

« Dans l'Yonne, tous les éducateurs sportifs en formation bénéficient d'une sensibilisation aux violences sexuelles et addictions dans le sport. »
DSDEN 89 - SDJES

« Développement en cours avec l'implantation d'un référent de l'association colosse aux pieds d'argile. Bonne sensibilité et suivi du sujet par les services de l'Etat (JS). »
Directeur sport, jeunesse, vie associative

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, 2022

Pourquoi selon vous, la prévention et la lutte contre toute forme de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives n'est-elle pas satisfaisante ?

« Il n'y a pas assez de propositions d'évènements autour de cette thématique vis-à-vis des supporters, parents, des arbitres et des coaches. »
Elu d'une collectivité

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, 2022

Les principaux points à retenir concernant la prévention et la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + Le mouvement sportif et la société civile se sont saisis de ces sujets sensibles que sont la lutte contre les violences et les discriminations (existence d'associations, d'initiatives locales...).

Principaux axes d'amélioration

- Un besoin d'une meilleure coordination dans la mise en œuvre des dispositifs de lutte contre les violences et les discriminations.

Quelques enjeux à traiter dans le cadre du PST

- Définition du rôle des services départementaux Jeunesse et Sports dans la protection des usagers et dans la lutte contre les violences sexuelles.
- Renforcement du contrôle des encadrants (contrôle d'honorabilité, croisement des données avec celles d'un éventuel casier judiciaire, régulation à travers l'octroi et le contrôle systématique des cartes professionnelles...).
- Accompagnement à la mise en réseau des structures en charge de la sensibilisation des publics à ces thématiques (communication, organisation d'évènements...).





Diagnostic

2.8. Promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives

Avant-propos

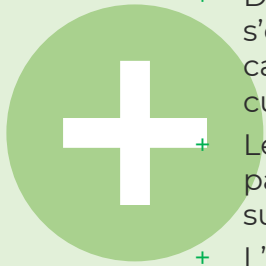
Dans les associations, la progression du bénévolat ponctuel se confirme : 29% des bénévoles aujourd'hui en association le sont « à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un évènement, quelques heures ou quelques jours par an, et pas tout au long de l'année » (source : L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France de 2010 à 2019, France bénévolat, 2019). Tous les experts se rejoignent sur ce point, notamment dans les associations sportives.

La crise sanitaire a semble-t-il accéléré la fuite des bénévoles investis dans les Bureaux et Conseils d'Administrations : la gestion des protocoles COVID, du chômage partiel etc. a eu un impact néfaste (burn-out associatif).

Mais une récente étude de l'INJEP (2022) donne des motifs d'espoirs : 4 collégiens sur 5 envisagent de devenir bénévoles dans une association. Le sport apparaît en bonne place, notamment chez les garçons.



Principaux points forts et axes d'amélioration concernant la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives



- + Des initiatives locales mises en place pour inciter les bénévoles à s'engager. Par exemple : la ville de Sens propose aux bénévoles des cartes nominatives ouvrant accès à des activités ou événements culturels, permettant de remercier leur investissement.
- + Le dispositif de Service Civique et les nombreux publics concernés par cette politique offrent une belle opportunité de communiquer au sujet de l'investissement au sein du monde associatif.
- + L'accélération de la transition numérique (corollaire de la crise sanitaire) offre de nouvelles perspectives pour un « télébénévolat » / bénévolat à distance.

- Une forme d'engagement qui évolue, allant d'un investissement régulier, récurrent vers un investissement plus ponctuel.
- Des difficultés à renouveler les instances dirigeantes des structures associatives (découragement des bénévoles, difficultés à recruter de nouveaux profils...).
- Une plus grande qualification attendue de la part des bénévoles dans le cadre de leurs activités réalisées auprès des structures associatives (encadrement, tâches administratives, prospection...).
- Des besoins en termes de ressources humaines bénévoles assez conséquents, notamment sur l'encadrement de publics en situation de handicap.

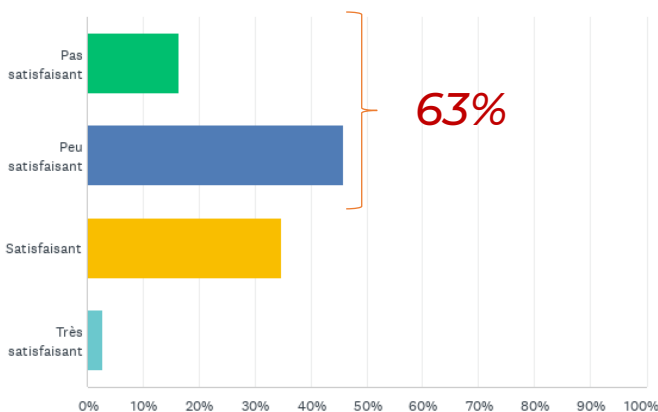


Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (1/2)

BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

Dans ce contexte, la valorisation du bénévolat revêt d'une importance stratégique.

Selon vous, sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté, la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives est :



Quelles propositions faites-vous en faveur du développement du sport pour le territoire de Bourgogne-Franche-Comté au cours des 5 prochaines années ?

« Valoriser l'engagement des bénévoles (jeunes et moins jeunes) dans les structures sportives (chèque sport et culture, aide au déplacement, aide au financement du permis de conduire...)
Plus de moyens pour former les éducateurs sportifs et bénévoles dans les associations...

Agent responsable/chef de service des sports d'une collectivité territoriale



« Proposer d'avantages de formations aux bénévoles de clubs : Les exigences en matières d'encadrement et de tâches administratives nécessitent beaucoup de compétences.

Agent responsable/chef de service des sports d'une collectivité territoriale



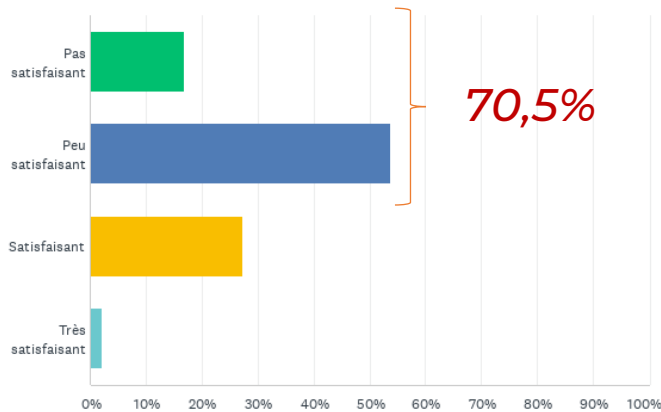
Source : Questionnaire Techniciens du sport, Sport Value, 2022



Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (2/2)

Pour les acteurs institutionnels, les dispositifs d'aides et de soutiens sont indispensables.

Selon vous, sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté, la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives est :



Comment promouvoir l'engagement et le bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives ?

« Il faut absolument mettre en place un plan d'aide aux bénévoles pour la retraite. Lorsque l'on passe, comme beaucoup de bénévoles 15h par semaine au service des autres, il serait normal que ces personnes y retrouvent un "gain" sur la retraite. »
Elu de la commune de Saint Florentin

« Nous peinons à trouver des systèmes pour valoriser l'engagement des bénévoles, et cela se ressent sur le nombre de bénévoles dans les associations. Il faudrait trouver une passerelle entre le temps engagé et une correspondance réelle en face... »
Elu de la Mairie d'Is-sur-Tille

« Avec la crise sanitaire, cela ne suffit plus, il faut augmenter la politique du bénévolat. »
Elu de la commune d'Exincourt

« De moins en moins de bénévoles qui sont pour la majorité vieillissants. Une réelle réflexion doit être portée sur le statut de bénévole. »
Coordinateur enfance jeunesse et sport d'une communauté de communes

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, 2022

Les principaux éléments à retenir concernant la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives

L'essentiel à retenir


Principaux points forts

- + Des initiatives intéressantes observées au niveau local pour inciter à l'engagement bénévole (exemple à Sens : cartes nominatives ouvrant accès à des activités ou événements).

Principaux axes d'amélioration

- Des difficultés à renouveler les instances et les profils de bénévoles.
- Un sentiment de burn-out associatif des bénévoles suite à la crise sanitaire.
- Un statut de bénévole qui n'a toujours pas été davantage reconnu par la loi.

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST

- 
- Création d'une plateforme, d'une infographie pour identifier les structures à la recherche de bénévoles.
 - Partage de bonnes pratiques favorisant un engagement bénévole (parrainage, Validation des Acquis de l'Expérience, définition de fiches missions, promotion du mécénat de compétences, du télébénévolat, déduction d'impôts, cartes cadeaux, repas de Noël, barbecue d'été...).
 - Valorisation du bénévolat au service de causes (par exemple : le parasport).



Diagnostic

2.9. Accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique

Avant-propos

La CRdS Bourgogne-Franche-Comté a tenu à intégrer en tant que 9^e axe la transition écologique et énergétique au futur Projet Sportif Territorial, en réponse aux enjeux environnementaux auxquels nous faisons face et dont les effets se font sentir de plus en plus au quotidien.

Ce sujet reste à ce jour peu abordé par les parties prenantes du sport, ce qui complexifie la formalisation d'un diagnostic de l'existant.

Il est cependant possible de dresser des premiers constats et faire état des réflexions émergentes, voire de certaines initiatives mises en place en faveur de cette transition.



Principaux points forts concernant l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique

L'initiative :

Au regard du réchauffement climatique, la station de Métabief (Doubs) envisage la fin du ski alpin pour 2030-2035. Le Syndicat Mixte du Mont-d'Or, exploitant du domaine skiable, a mis en place un programme de transition pour anticiper « la fin de la viabilité » du ski alpin (2030-2035). La station pense déjà à l'après en renonçant à s'équiper de remontées mécaniques neuves. Mais les investissements ne sont pas à l'arrêt, loin de là : ils porteront sur l'entretien du matériel existant et la mise en place de nouvelles activités :

- + Luge 4 saisons (3,8 M€).
- + Activités outdoor : ski nordique, VTT, trail, escalade... .
- + Stade de saut à Chaux-Neuve (1 M€).

Ce type d'initiative, encore très rare en France, a pour objectif d'anticiper au mieux la transition climatique de la station.

Le témoignage :

Morvan Oxygène est une association sportive basée à Château-Chinon, dans la Nièvre (58).

Elle propose à ses adhérents différentes activités de sports de nature (VTT, marche, marche nordique, escalade...), que ce soit en pratique loisir ou compétitive.

Son engagement fort dans la transition écologique et énergétique depuis plus de 10 ans lui permet de partager certaines recommandations :

- + Mettre en place des référents territoriaux, permettant d'appuyer et conseiller les associations et organisateurs d'évènements dans la mise en place de démarches durables.
- + Se préserver de toutes démarches de type « greenwashing » (démarches superficielles), visant à communiquer et / ou capter des financements, qui peuvent se révéler contre-productives.
- + Imaginer des dispositifs permettant de réduire l'impact carbone de la mobilité liée à la pratique sportive (mutualisation de moyens de transports, etc.).



Principaux axes d'amélioration concernant l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique

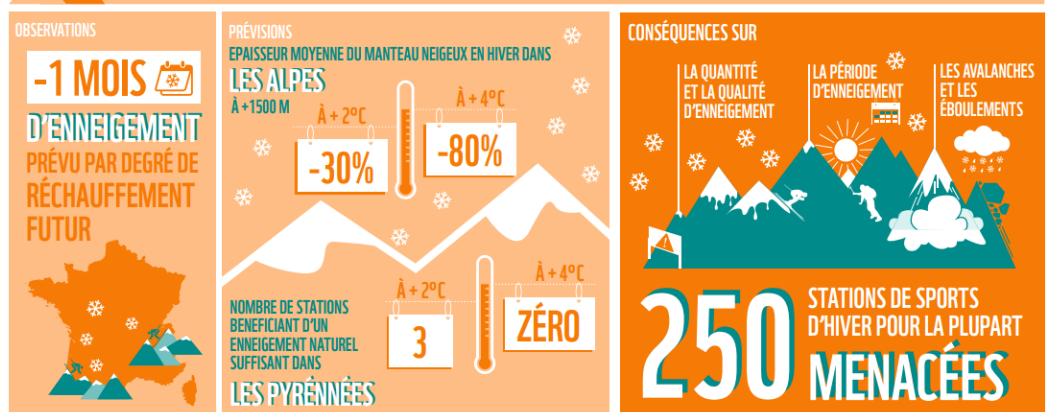
- La pratique du sport étant déconseillée au dessus de 32° C, la hausse du nombre d'épisodes de canicule en France impacteront à la baisse le nombre de jours permettant une pratique sportive en toute sécurité (-24 jours par an dans un monde à +2° C, -60 jours par an dans un monde à +4° C).
- Le réchauffement climatique a par ailleurs déjà un impact sur les activités des stations de ski, et principalement celles de moyenne montagne, avec une réduction de la saison hivernale et une dégradation des conditions de pratique (tant pour le loisir que le haut-niveau).
- Outre les conditions de pratique, le réchauffement climatique pourrait avoir un impact sur les performances des sportifs.



DES ACTIVITÉS SPORTIVES IMPACTÉES PAR LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES



DES SPORTS D'HIVER MENACÉS DE MANIÈRE INÉGALE

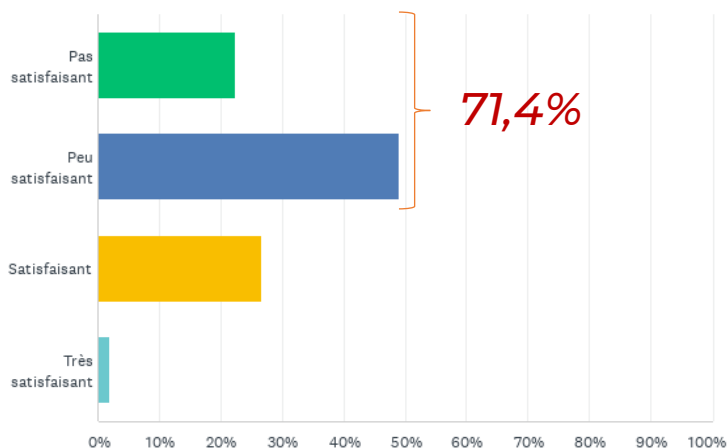


Source : Le dérèglement climatique : le sport à +2°C et +4°C, WWF, 2021

Des enseignements corroborés par la réalisation d'enquêtes (1/2)

Les acteurs de terrain pointent le manque d'appropriation et de prise en compte de cet enjeu.

Selon vous, sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté, l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique est :



Quelles propositions faites-vous en faveur du développement du sport pour le territoire de Bourgogne-Franche-Comté au cours des 5 prochaines années ?

« Renforcer les actions de respect de l'environnement et de développement durable dans tous les événements sportifs et sensibiliser les sportifs au respect de l'environnement. »
Enseignant d'équitation en lycée agricole

« L'accompagnement à la transition écologique des acteurs du sport n'est pas suffisamment étayé d'un point de vue technique, financier et stratégique. »
Agent du ministère chargé des sports

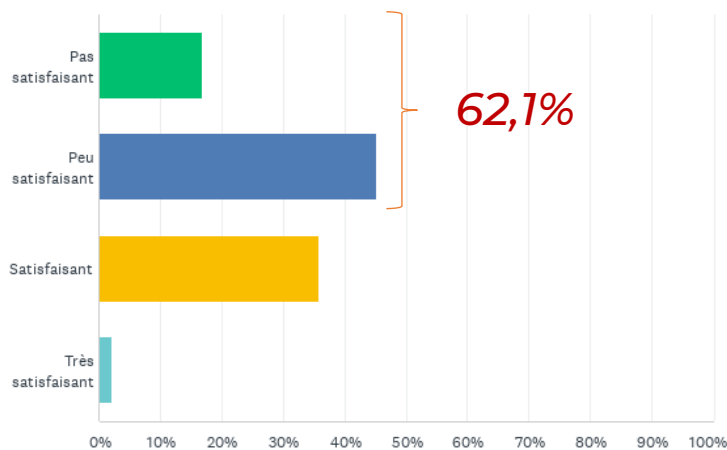
Source : Questionnaire Techniciens du sport, Sport Value, 2022





Le constat est identique pour les acteurs institutionnels (communes).

Selon vous, sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté, l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique est :



Pourquoi selon vous, l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique est insatisfaisant ?

« Manque de données sur le sujet. Quelle action peut être mise en place dans le domaine de manière réelle? »
Mairie d'Is-sur-Tille

« Problématique nouvelle donc besoin d'informations aux acteurs. »
Ville de Besançon / Grand Besançon Métropole

« La transition écologique et énergétique n'est pas encore une priorité comme au niveau national. »
Commune de Messanges.

Source : Questionnaire Acteurs institutionnels du sport, Sport Value, 2022

Les principaux éléments à retenir concernant l'accompagnement des acteurs du sport en faveur de la transition écologique et énergétique

L'essentiel à retenir

Principaux points forts

- + Le mouvement sportif régional peut s'appuyer sur quelques associations précurseurs (Morvan Oxygène) qui mettent en avant des externalités positives et qui sont prêts à jouer un rôle d'appui et d'accompagnement.
- + La CRdS Bourgogne-Franche-Comté a volontairement ajouté cet axe dans la réflexion et l'élaboration de son PST, preuve de la volonté des acteurs publics et parapublics de se saisir de cet enjeu.

Principaux axes d'amélioration

- La prise de conscience des acteurs sportifs régionaux sur les enjeux écologiques et énergétique n'est pas généralisée. La mise en action est difficile.
- Les dispositifs incitatifs sont encore trop peu nombreux.

Quelques pistes de travail pour l'élaboration du futur PST

- Intégration des exigences environnementales dans l'organisation d'événements sportifs, l'attribution de financements, la rédaction de cahiers des charges de construction / rénovation de nouveaux équipements sportifs...
- Conception d'outils permettant aux parties prenantes d'évaluer et réduire l'impact de leurs activités sportives, de mesurer et d'anticiper les adaptations nécessaires à leur transition écologique et énergétique.
- Sensibilisation des jeunes générations à ces problématiques en les incluant dans les contenus pédagogiques des programmes éducatifs.
- Imposition d'exigences environnementales aux partenaires d'événements, fournisseurs...





Diagnostic

3. Synthèse générale



Les principaux points forts du sport en Bourgogne-Franche-Comté



Un territoire propice à la pratique du sport, globalement bien doté en **équipements sportifs**, offrant une **grande diversité de pratiques** sportives indoor et outdoor: sports de nature, sports de montagne (avec une activité économique spécifique), notamment dans le massif Jurassien. Toutes ces pratiques s'appuient sur un **encadrement qualifié et formé régionalement** (FORMAPI, CREPS...).



Une diversité et une structuration qui se reflètent également dans la pratique du **sport de haut-niveau et du sport professionnel** : ski nordique, biathlon et saut à ski sont des pourvoyeurs de médailles mondiales ; présence de nombreux clubs professionnels et centres de formation sur diverses disciplines ; spécificités et qualité du CNSNMM, du CREPS ; etc.



Un volontarisme affiché de la part des acteurs publics et des opérateurs locaux pour répondre à des **enjeux de société**, tels la **réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive** (plan de féminisation du sport, développement du parasport), **la lutte contre les violences et les discriminations**, ou encore la promotion du **bénévolat**.



Le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) de Prémaman

Les principaux axes d'amélioration du sport en Bourgogne-Franche-Comté



Le sport en BFC peut faire apparaître certaines faiblesses, Il regroupe une **multiplicité de parties prenantes** (acteurs publics, clubs amateurs / professionnels, acteurs économiques...) qui gagneraient à **développer et renforcer leurs synergies** (complémentarité des offres, mise à disposition d'équipements / matériels, partenariats financiers...).



Des disparités territoriales observées tant dans **l'offre de pratiques sportives** (zone urbaines vs zones rurales) que dans la **dotation en équipements sportifs** (nord et ouest de la région sous équipés).



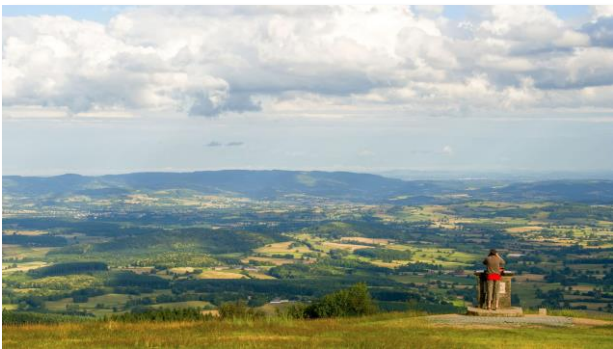
Des efforts à poursuivre pour développer le **parasport**, que ce soit dans la mise aux normes des équipements, la visibilité et la lisibilité de l'offre, l'évolution des mentalités.



Un enjeu à **rééquilibrer les rapports entre sport masculin et féminin** (médiatisation et financement du sport professionnel, accès des femmes à la pratique, à l'emploi et aux postes de dirigeants...).



L'offre et la demande pour les activités physiques et sportives seront **impactées par l'impératif climatique et ses conséquences** (transition écologique et sobriété énergétique).



Crédits photo : CR Bourgogne-Franche-Comté



Diagnostic

4. Annexes

Annexes – Les acronymes utilisés dans le document

- **AAH** : Allocation aux Adultes Handicapés
- **AEH** : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
- **AMM** : Accompagnateur en Moyenne Montagne
- **APA** : Activités Physiques Adaptées
- **BFC** : Bourgogne-Franche-Comté
- **Carif-Oref** : Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoire Régional Emploi Formation
- **CDSA 25** : Comité Départemental du Sport Adapté du Doubs
- **CFA** : Centre de Formation et d'Apprentissage
- **CFCP** : Centre de Formation des Clubs Professionnels
- **CNSNMM** : Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne
- **CR** : Conseil Régional
- **CRdS** : Conférence Régionale du Sport
- **CREPS** : Centre de Ressources d'Expertises et de Performance Sportive
- **CDOS** : Comité Départemental Olympique et Sportif
- **CROS** : Comité Régional Olympique et Sportif
- **DDDFE** : Direction Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité
- **DRDFE** : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité
- **DRAJES** : Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- **DRDJSCS** : Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse, des Sports, de la Cohésion Sociale
- **DSDEN 89** : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Yonne
- **EMFOR** : Emploi Formation Orientation en Bourgogne-Franche-Comté
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **FALC** : Facile à Lire et à Comprendre
- **FFBB** : Fédération Française de Basketball
- **FFVB** : Fédération Française de Volley-Ball
- **FFF** : Fédération Française de Football
- **INJEP** : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **JOP** : Jeux Olympiques et Paralympiques
- **JS** : Jeunesse et Sport
- **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- **MRP** : Maison Régionale de la Performance
- **MSS** : Maison Sport Santé
- **PASS** : Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé
- **PMR** : Personne à Mobilité Réduite
- **PPF** : Projet de Performance Fédéral
- **PSH** : Personne en Situation de Handicap
- **PST** : Projet Sportif Territorial
- **R&D** : Recherche & Développement
- **RSS** : Réseau Sport Santé
- **SHN** : Sportif(ve) de Haut-Niveau
- **SDJES** : Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- **USEP** : Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré
- **UNSS** : Union Nationale du Sport Scolaire
- **WWF** : World Wide Fund for Nature

Etudes :

- DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté (2019), *Vers le Schéma de Développement du Sport (SDS) de Bourgogne-Franche-Comté*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les courts de tennis en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les équipements d'athlétisme en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les équipements extérieurs en accès libre en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les gymnases et salles polyvalentes en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les piscines en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les salles de combat en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les salles de force en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les salles de gymnastique sportive en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les salles spécialisées en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les structures artificielles d'escalade en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- DRDJSCS BFC (2017), *Les terrains de grand-jeux en Bourgogne-Franche-Comté, cartes et chiffres clés*
- INSEE Analyses Bourgogne-Franche-Comté (2020), N°82, *Un habitant sur cinq réside dans un territoire où la pratique sportive est développée*
- INSEE Flash Bourgogne-Franche-Comté (2021), N°134, *Le football compte 98 800 licenciés, 760 clubs, 2 530 terrains dédiés*
- EMFOR Bourgogne-Franche-Comté (2021), *Métiers du sport et de l'animation, Bourgogne-Franche-Comté*
- DRAJES BFC (2021), *Diagnostic problématisé « sport et handicap » en Région Bourgogne-Franche-Comté*
- France Paralympique, (2020), *Etat des lieux des pratiques sportives en faveur des personnes en situation de handicap, Territoire Bourgogne-Franche-Comté*
- Région Bourgogne-Franche-Comté (2017), *Etude sur la complémentarité des structures et équipements de la filière d'accès au sport de haut-niveau en Bourgogne-Franche-Comté*
- Région Bourgogne-Franche-Comté (2021), *Evaluation de la politique régionale de soutien à la valorisation et au développement de la pratique du sport par des femmes, rapport intermédiaire*
- Région Bourgogne-Franche-Comté (2022), *Evaluation de la politique régionale de soutien à la valorisation et au développement de la pratique du sport par des femmes, présentation aux ligues régionales*

Réunions des commissions de la CRdS :

- CRdS (2022), *Compte-rendu de la Commission « Aménagement sportif du territoire et inégalité d'accès »*
- CRdS (2022), *Compte-rendu de la Commission « Emploi, formation, professionnalisation, monde économique »*
- CRdS (2022), *Compte-rendu de la Commission « Féminisation du sport »*
- CRdS (2022), *Compte-rendu de la Commission « Haut-Niveau »*
- CRdS (2022), *Compte-rendu de la Commission « Parasport »*

Restitution des questionnaires en ligne :

- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Grand Public »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Acteurs institutionnels du sport »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Techniciens du sport »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Organes déconcentrés de fédérations »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Organes déconcentrés de fédérations scolaires et universitaires »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Acteurs de la féminisation du sport »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Acteurs de la formation et de l'emploi sportif »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Acteurs du sport de haut-niveau et du sport professionnel »*
- CRdS (2022), *Restitution du questionnaire « Acteurs du sport handicap et de l'inclusion par le sport »*



BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ